



CENTRE DE SAUVEGARDE FAUNE SAUVAGE

SEOR - Bilan 2024



Objet social de l'association

La Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion est une association à but non lucratif, Loi 1901, créée en 1997 et agréée « Association de Protection de la Nature » par la Préfecture de La Réunion depuis 2002.

Représentant légal

Christian LEGER, Président

Directrice

Bérangère DIDIER

Coordonnées

SEOR

Tél : 0262 20 46 65

13 ruelle des Orchidées

E-mail : contact@seor.fr

Cambuston 97440 Saint André

Site : www.seor.fr

Rédaction / Gestion du pôle Centre de Sauvegarde Faune Sauvage

Julie TOURMETZ

Responsable Capacitaire du Centre de sauvegarde de la faune sauvage de la SEOR

E-mail : tourmetzj@seor.fr

Photo de couverture : Portrait d'un Busard de Maillard juvénile © Serge GARNIER

Photo page 3 : Pétrel de Barau en vol © Yabalex

A large seabird, possibly a booby, is shown in flight against a clear blue sky. The bird has white plumage on its head and neck, with dark feathers on its wings and back. It is captured in a side profile, showing its long, pointed beak and spread wings.

Mot de la Responsable du Centre

Avec la hausse du nombre d'animaux pris en charge en 2024, le centre de sauvegarde de la SEOR se positionne comme l'un des plus importants de sa catégorie en France.

Les prises en charge des animaux ne peuvent pas être assurées correctement sans la participation active de bénévoles.

Merci à toute l'équipe du Centre qui œuvre pour nos oiseaux, ainsi qu'aux bénévoles, écovolontaires et stagiaires !

3901

animaux pris en charge en
2024 par le Centre de soins

83%

relâchés en bonne santé

Sommaire

La Société d'Etudes Ornithologiques en quelques chiffres	5
Le Centre de soins de la SEOR	6
1. Les missions	7
2. Les acteurs	8
<i>L'équipe du Centre :</i>	8
<i>Le réseau de sauvetage :</i>	10
Bilan 2024 des prises en charge par le Centre de soins	11
1. Top 5 des espèces les plus recueillies	11
2. Causes d'accueils	12
3. Animaux accueillis en 2024	15
<i>Pétrels :</i>	15
<i>Phaéthons :</i>	19
<i>Laridés :</i>	22
<i>Busard de Maillard :</i>	25
<i>Autres oiseaux terrestres endémiques et indigènes :</i>	28
<i>Oiseaux d'eau et limicoles :</i>	31
<i>Oiseaux migrants :</i>	32
<i>Oiseaux exotiques :</i>	33
<i>Chiroptère :</i>	35
<i>Reptile :</i>	35
<i>Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) :</i>	36
Amélioration des connaissances	38
Sensibilisation, Médiation et Communication	48
Amélioration des structures du Centre	52

La Société d'Etudes Ornithologiques en quelques chiffres

La Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion est une association Loi 1901, créée en 1997 et agréée « Association de Protection de la Nature » par la Préfecture de La Réunion depuis 2002.

Son but est de :

- promouvoir l'étude, la conservation et la connaissance de l'avifaune et de ses milieux ;
- promouvoir, favoriser et animer l'éducation à l'environnement insulaire, avec comme support privilégié l'avifaune locale ;
- être l'interlocuteur privilégié des aménageurs et des gestionnaires du milieu naturel dans le domaine des études ornithologiques.

Pôles d'activités de la SEOR :



Le Centre de soins de la SEOR



« Un centre de soins a pour finalité d'**héberger**, **soigner** et **entretenir** les animaux de la faune sauvage momentanément incapables de pourvoir à leur survie dans le milieu naturel en vue de leur insertion ou de leur réinsertion dans le milieu naturel. »

(Arrêté du 11 septembre 1992)

La SEOR assure cependant **depuis 1995** le sauvetage des oiseaux en détresse sur l'ensemble du territoire de l'île de La Réunion. Ainsi, en près de 29 ans, 57 578 animaux appartenant à une cinquantaine d'espèces différentes ont été recueillis.



Graphique 1 : Evolution temporelle du nombre d'animaux recueillis entre 1995 et 2024

1. Les missions

Le sauvetage d'un individu constitue une action de conservation concrète avec un impact réel sur l'avenir de l'espèce

Le Centre de soins de la SEOR est situé sur la commune de Saint-André mais intervient sur l'ensemble du territoire réunionnais. De 2009 à 2016, ce sont en moyenne 2500 animaux sauvages en détresse qui ont été pris en charge par le Centre de soins, dans le but de les réintégrer dans le milieu naturel.

En 2017, la barre des 3000 animaux a été dépassée.

L'année 2024 est actuellement l'année record avec 3901 animaux pris en charge.



1 Sauvegarde du patrimoine

L'action de sauvetage contribue à la sauvegarde des espèces endémiques et indigènes de l'île et à l'amélioration des connaissances sur ces espèces

2 Soigner et Réinsérer les animaux

Les réussites de sauvetages permettent la réintroduction de reproducteurs potentiels dans leur milieu naturel et ainsi le renforcement des populations

3 Compenser les activités humaines

90% des animaux en détresse accueillis au Centre de soins sont victimes des activités humaines.

Le Centre de soins a un rôle de compensation des impacts de ces activités et constitue un complément aux actions de conservations réalisées en milieu naturel

4 Indicateur état de santé de la Biodiversité

Les animaux pris en charge par le Centre peuvent être des bio-indicateurs pour des études de bio-surveillance (diagnostic environnemental, suivi écologique des milieux, incidence d'activités)

5 Sensibilisation / Médiation

Le Centre de soins informe et sensibilise divers publics à la sauvegarde de la faune et de ses milieux.

Un accueil téléphonique est assuré 7 jours sur 7 pour la prise en charge d'animaux en détresse mais également pour apporter des réponses aux sollicitations de plus en plus fortes sur la problématique cohabitation Faune sauvage/Homme. Par ce biais, le Centre permet le développement de comportements éco-citoyens

6 Veille sanitaire, écologique / Impact sur les populations naturelles

Le Centre de soins détermine la cause de prise en charge pour chaque animal et collabore avec des chercheurs afin de modéliser l'impact de certaines pressions ou maladie sur les populations naturelles d'espèces à fort enjeu écologique

7 Formation sur la faune sauvage

Le Centre de soins forme à ses activités des Volontaires du service civique, stagiaires et bénévoles. Il est aussi amené à former des partenaires.

2. Les acteurs

Le Centre de soins de la SEOR emploie à minima 2 salariés à temps plein et mobilise un réseau de sauvetage essentiellement composé de bénévoles et de postes relais tels que les cliniques vétérinaires, les casernes du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), la Police Nationale ou encore la Gendarmerie Nationale.

L'équipe du Centre :

- **Julie Tourmetz**

Julie est diplômée en Biologie et écosystèmes tropicaux et travaille au Centre depuis 13 ans. Elle a commencé en tant que bénévole en 2009, puis a effectué un service civique en 2012 avant de devenir Responsable du Centre de soins en 2013. En 2022, elle obtient le Certificat de capacité faune sauvage. Elle dirige le pôle « centre de sauvegarde faune sauvage et centre de gestion et de transit des NACs », coordonnant l'équipe, les projets, les soins, le réseau de sauvetage et toutes les missions liées à ce pôle pour garantir son bon fonctionnement.



- **Margot Preaud**

Margot est Soigneur Animalier depuis juillet 2024. En novembre 2023, elle a effectué un stage au Centre de soins dans le cadre de ses études de BTS Gestion et Protection de la Nature. Actuellement en CDD, elle s'axe sur les soins des animaux ainsi que sur le réseau de sauvetage, et assiste la responsable sur les formalités administratives du Centre.



- **Marie Pessel**

Marie a renforcé l'équipe du Centre pour deux contrats à mi-temps de 4 mois et 3 mois en tant que Soigneur Animalier. Diplômée de médecine, elle a effectué l'accueil et les soins des pensionnaires présents au Centre, ainsi que l'accueil téléphonique.



- **Romain Aguilaniedo**

Fin 2024, le Centre de soins s'est renforcé avec l'arrivée d'un Volontaire du Service Civique affecté à la médiation faune sauvage. Diplômé d'une licence en Biologie, Romain sera au Centre pendant 8 mois.



• Les écovolontaires

Chaque année nous accueillons au centre de soins des personnes effectuant un écovolontariat.

Etre écovolontaire au centre de soins, de quoi s'agit-il ?

Les missions consistent à :

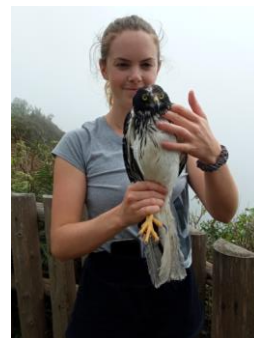
- S'occuper quotidiennement des oiseaux à savoir effectuer les nourrissages et les soins sous la responsabilité des salariées du centre de soins ;
- Nettoyer les boxes des pensionnaires ;
- Aider dans les travaux d'entretien et d'amélioration des locaux du centre.

Les journées commencent vers 8h30 et elles se terminent généralement vers 17h.

Combien de temps dure un écovolontariat ?

Un investissement d'une durée minimum de 3 semaines d'affilée est demandé, mais cela peut bien évidemment être plus long.

Tout au long de l'écovolontariat, l'écovolontaire bénéficie d'une formation pour apprendre à manipuler les oiseaux sauvages, et à pratiquer les soins nécessaires tout en respectant les règles et procédure de sécurité mises en place par les soigneurs.



Le réseau de sauvetage :

• Les postes relais

Dans le but d'optimiser la prise en charge des animaux signalés en détresse, le Centre de soins de la SEOR travaille avec plusieurs postes relais dont principalement les casernes de pompiers, les cliniques vétérinaires ou encore la Police Nationale.

Les différents postes relais sont présents sur toute l'île et sont au nombre de 100. Ces structures permettent l'accueil temporaire des animaux au sein de leurs locaux en attendant la venue d'un bénévole.



• Les Bénévoles

Afin de permettre une prise en charge rapide et efficace des animaux sauvages déposés au sein des postes relais, les salariés forment des bénévoles à diverses missions.

En 2024, le Centre a pu compter sur une cinquantaine de bénévoles qui ont, entre autres, participé aux activités de soins, de rapatriements, d'entretien et de prise en charges d'animaux en détresse.



Un très grand merci à toutes ces personnes qui s'investissent pour cette cause et qui ont un rôle essentiel dans le sauvetage des animaux en détresse.

Bilan 2024 des prises en charge par le Centre de soins

En **2024**, le Centre de sauvegarde de la SEOR a pris en charge **3901** animaux dont **83%** ont pu être sauvés.

1. Top 5 des espèces les plus recueillies



Pétrel de Barau
1398

Puffin Tropical
1786



Paille en queue à brins blancs
276



Tourterelle malgache
154

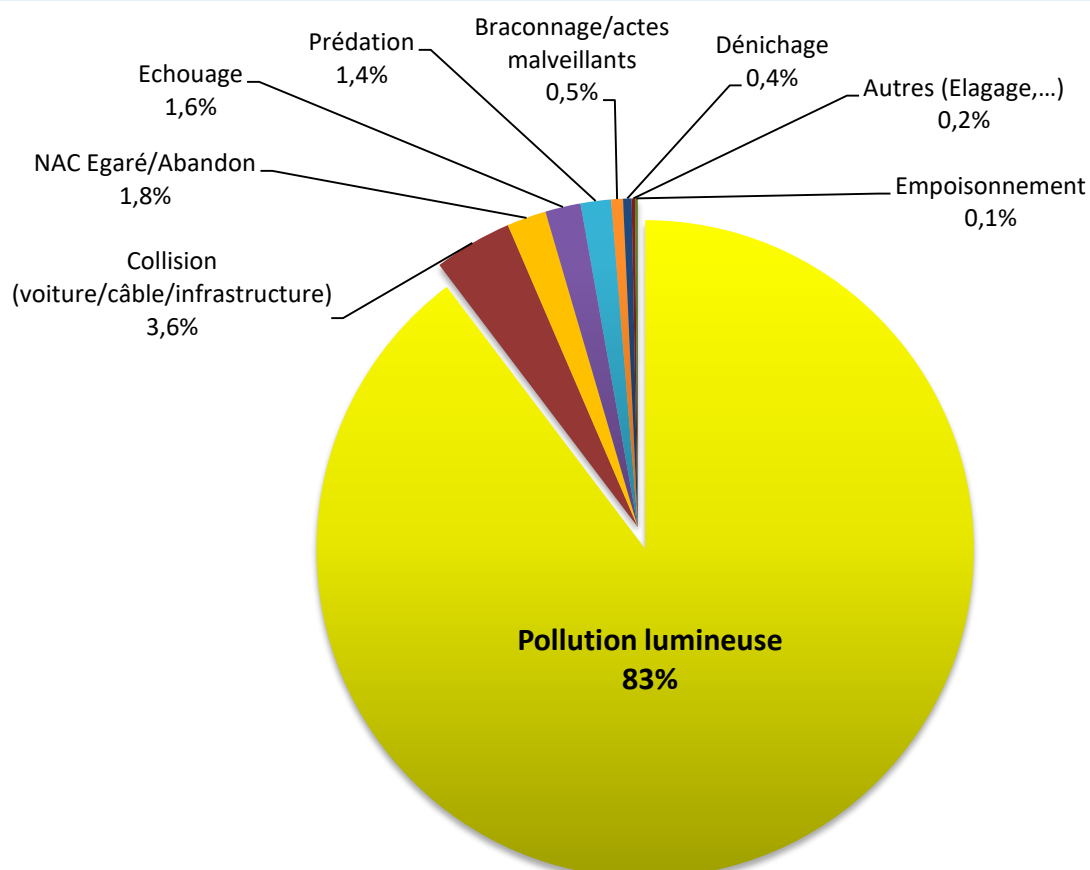
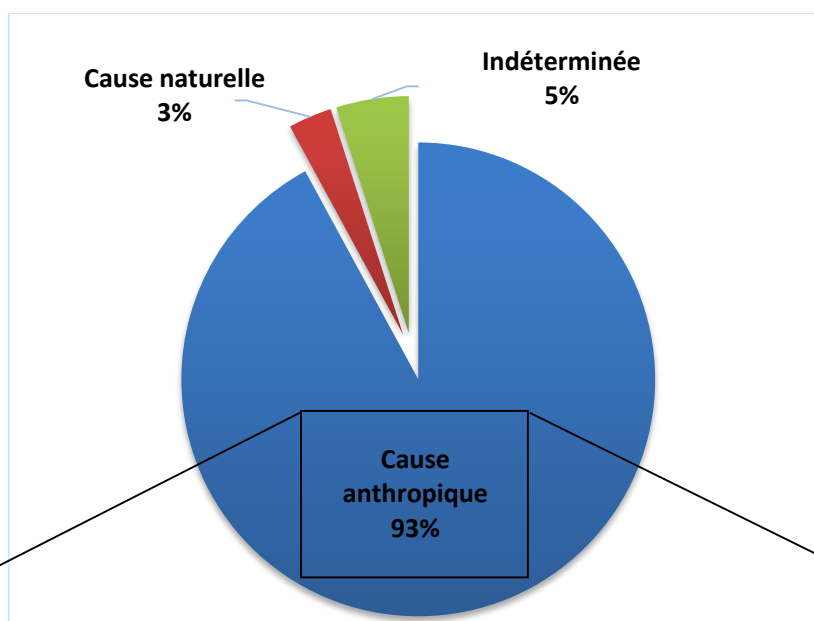
Puffin du Pacifique
53



2. Causes d'accueils

En analysant les données recueillies auprès des découvreurs d'animaux en détresse, il s'avère que **93%** des animaux sont victimes des activités humaines.

Grâce à son fonctionnement le Centre de soins de la SEOR contribue donc à compenser l'impact négatif de ces activités sur la faune sauvage de l'île.



Graphique 2 : Causes des prises en charge par le Centre de soins

La pollution lumineuse :

Chaque année depuis 1997, la SEOR mobilise ses adhérents et sympathisants pour une grande opération de sauvetage des oiseaux marins. Cette opération concerne essentiellement les 4 espèces de pétrels et puffins qui nichent à La Réunion :

Pétrel noir de Bourbon



En danger critique (CR)

Pétrel de Barau



En danger (EN)

Puffin Tropical



Préoccupation mineure (LC)

Puffin du Pacifique



Préoccupation mineure (LC)

Au cours de leur trajet pour rejoindre l'océan pour la première fois de leur vie, ils sont attirés par les lumières artificielles formant une barrière lumineuse tout autour de l'île et s'échouent au sol.

Ils sont alors incapables de reprendre seuls leur envol et risquent de mourir de faim, d'être dévorés par des chiens, chats ou rats, ou encore écrasés par des véhicules.

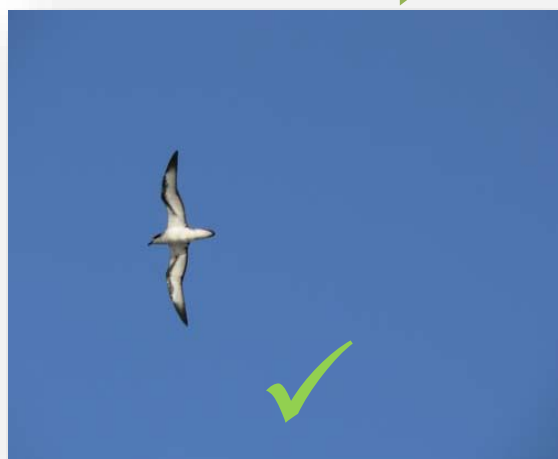
Jeune pétrel quittant sa colonie

Phase lunaire

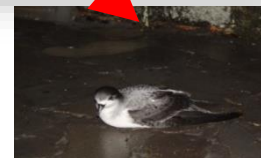
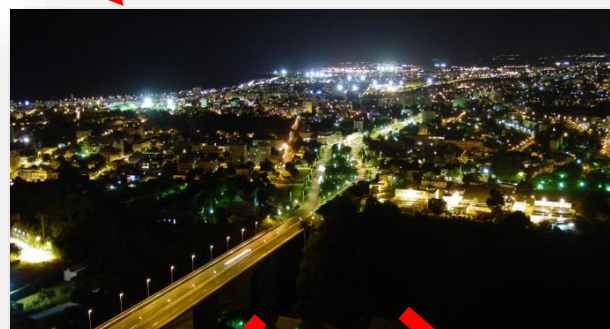
Pleine lune

Lune noire

Guidé par la lueur de la lune et des étoiles sur l'eau



Absence de la lune : Confusion entre éclairages urbains et étoiles



Echouage et risque de mortalité directe ou indirecte élevée

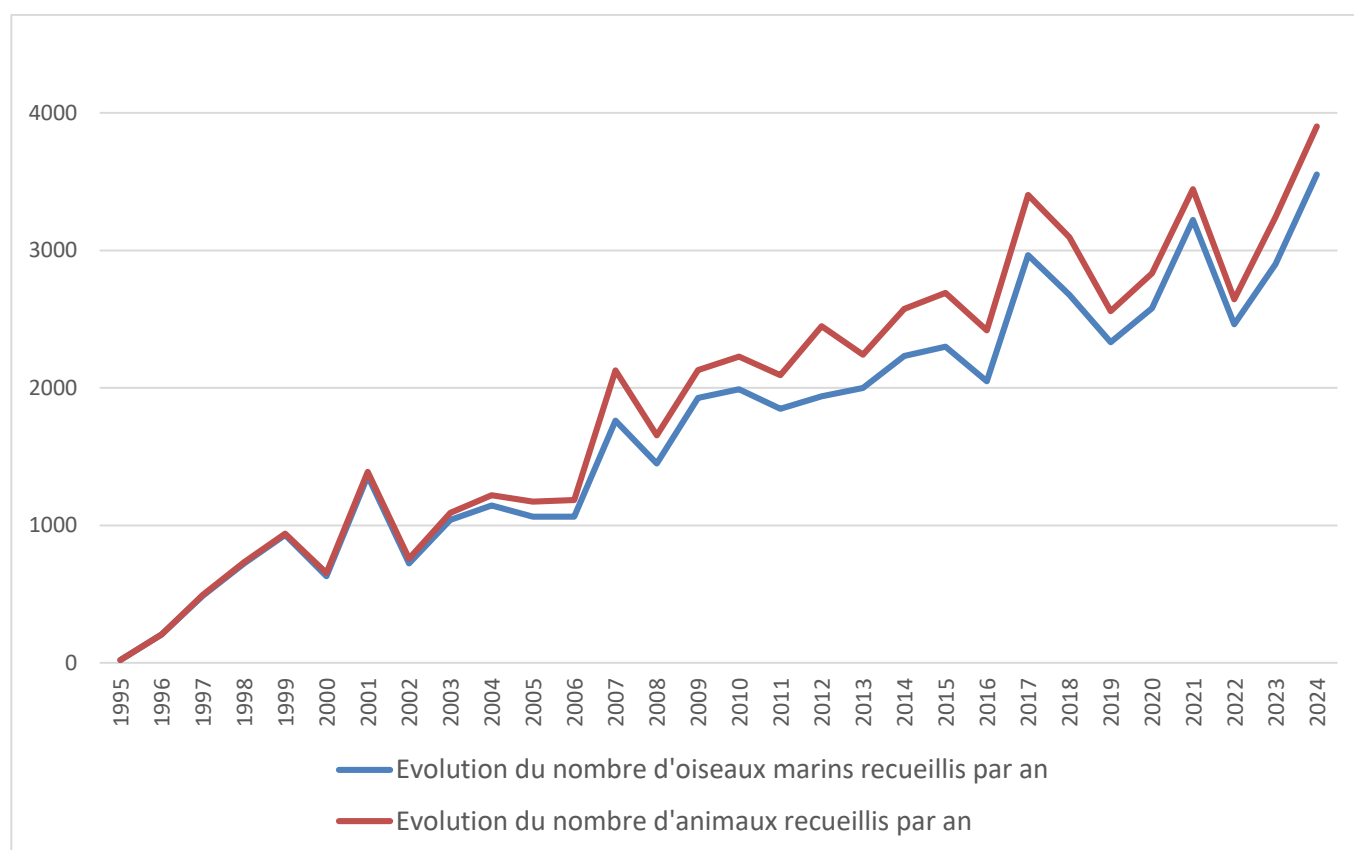


Le Centre de sauvegarde de la SEOR recueille un grand nombre d'oiseaux en raison notamment de l'échouage des Pétrels et Puffins désorientés lors de leurs vols par les éclairages artificiels.

Les oiseaux marins représentent en général plus des trois quarts des animaux recueillis par le Centre. Pour 2024, sur les 3901 prises en charge, 91 % sont des oiseaux marins, soit 3551 oiseaux répartis en 9 espèces distinctes.

57 578

animaux pris en
charge depuis la
création de la
SEOR



Graphique 3 : Evolution temporelle du nombre d'oiseaux marins recueillis entre 1995 et 2024

Depuis le début des actions de sauvetage en 1995, **57 578** animaux en détresse, dont majoritairement des oiseaux marins, ont été pris en charge par le Centre de soins de la SEOR.

3. Animaux accueillis en 2024

Pétrels :

Parmi les 3901 animaux accueillis, on retrouve deux espèces de Pétrels endémiques de La Réunion et deux espèces de Puffins indigènes.

Ces 4 espèces font parties de la famille des Procellariidés. En dehors de la saison de reproduction, ces oiseaux sont exclusivement marins.

Durant l’année 2024, **1786 puffins tropicaux et 1398 pétrels de Barau** ont été recueillis dont 2784 ont pu être sauvés et relâchés soit un taux de réussite de sauvetage de **87%**. Ces deux espèces constituent à elles seules trois quart des animaux récupérés cette année.

Concernant le Puffin du Pacifique, 53 oiseaux de cette espèce ont été pris en charge, dont 74% ont pu être sauvés et relâchés. Les colonies de cette espèce se situent majoritairement sur les côtes. Ils peuvent donc souvent rejoindre la mer sans avoir à survoler des zones éclairées, ce qui explique l’effectif de récupération moins important que pour les autres espèces. Egalement la population de cette espèce est nettement moins importante que celle du pétrel de Barau ou du puffin tropical.

En 2024, le Centre de soins a pris en charge 6 pétrels noirs de Bourbon, espèce à très fort enjeu au vu de son statut IUCN très défavorable (« En danger critique d’extinction ») et de ses effectifs de quelques centaines d’individus. 5 d’entre eux ont pu être sauvés et remis en liberté.

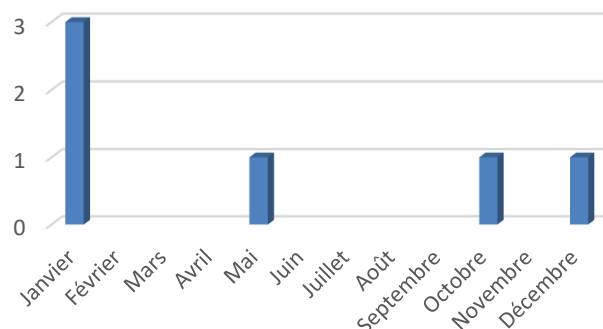
Tableau 1 : Nombre de pétrels et puffins récupérés en 2024

		Nombre d'oiseaux gérés	% sur Total	Nombre d'oiseaux relâchés	Taux de survie
	Pétrel noir de Bourbon (<i>Pseudobulweria aterrima</i>)	6	0,2%	5	83%
	Pétrel de Barau (<i>Pterodroma baraui</i>)	1398	36%	1222	87%
	Puffin tropical (<i>Puffinus bailloni</i>)	1786	46%	1562	87%
	Puffin du Pacifique (<i>Ardenna Pacifica</i>)	53	1,4%	39	74%
TOTAL		3243	83%	2828	87%

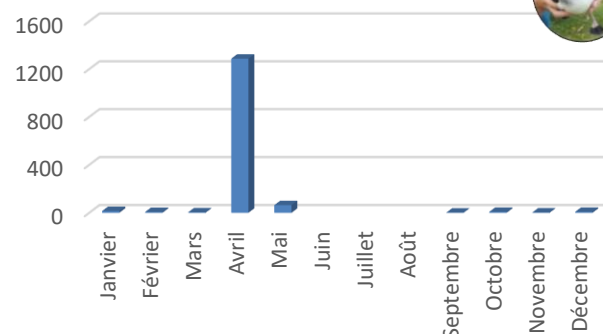
L'analyse des données montre une variation du nombre de prises en charge en fonction du mois et de l'espèce.

- 2024 est une année exceptionnelle avec la prise en charge de 6 pétrels noir de Bourbon. Ces échouages ont surtout eu lieu en début d'année.
- En ce qui concerne le pétrel de Barau, les échouages sont plus importants pendant le mois d'avril avec un pic de 332 oiseaux échoués en une seule soirée. Cette période correspond à l'envol synchronisé des jeunes Pétrels de Barau. Quelques individus adultes ont été pris en charge le reste de l'année.
- Les Puffins tropicaux se reproduisent tout au long de l'année. Des jeunes à l'envol sont donc susceptibles d'être recueillis toute l'année. Toutefois, la période d'échouages principale s'étend des mois de novembre à février.
- En 2023-2024, le pic d'échouage s'est situé sur le mois de janvier avec 469 oiseaux signalés. De septembre 2023 à août 2024, 1618 puffins tropicaux ont été gérés par le centre de soins.
- Le pic d'échouage des puffins du Pacifique se situe pendant le mois de mai avec 31 oiseaux récupérés. Quelques individus ont également été signalés au cours des autres mois de l'année (7 juvéniles en avril et 15 oiseaux adultes sur les autres mois).

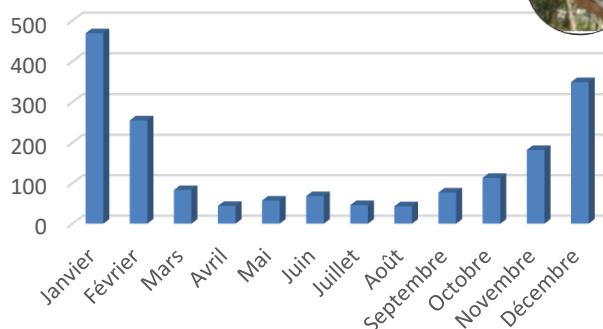
Pétrel noir de Bourbon (n=6)



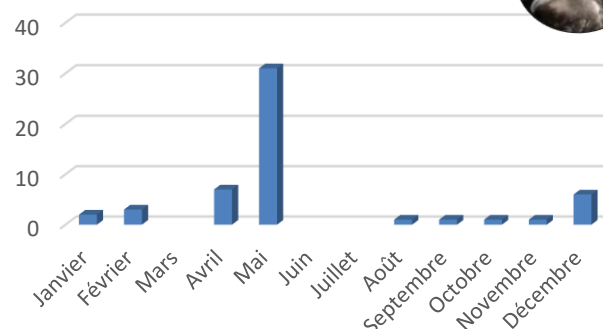
Pétrel de Barau (n=1398)



Puffin tropical (n=1786)



Puffin du Pacifique (n=53)



Graphique 4 : Variation du nombre de prises en charge

Evolution temporelle des échouages

- 56 pétrels noirs de Bourbon ont été recueillis depuis 2007.

- Le nombre de Pétrels de Barau recueillis de 2007 à 2024 est fluctuant. Les années 2008, 2011, 2016, 2019 et 2022 présentent des effectifs moindres que les autres années. Concernant ces années, et mis à part 2011, cela est très certainement dû au fait que la pleine lune ait eu lieu à une date proche de celle du pic d'envol des jeunes oiseaux. Pour 2011, la SEOR a eu quelques problèmes de fonctionnement interne ayant pu affecter l'efficacité du réseau de sauvetage.

Concernant les 5 dernières années, le Centre de soins a géré respectivement 1574 en 2021 et 1398 en 2024, des effectifs qui n'avaient jamais été atteints les années précédentes.

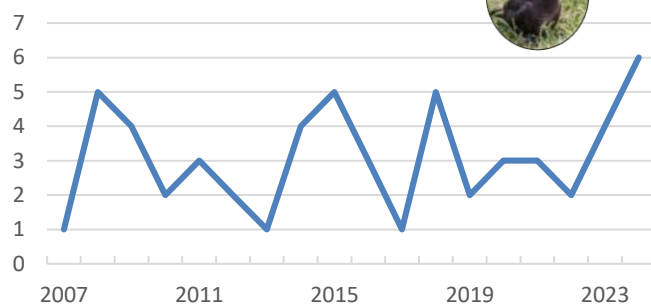
- De 2007 à 2015, le nombre d'oiseaux signalés avoisinait les 800 à 1000 puffins tropicaux.

De 2016 à 2024, le centre de soins a fait face à 3 années record pour la récupération de puffins tropicaux avec 1523 recueillis en 2019, 1536 en 2023 et 1786 recueillis en 2024.

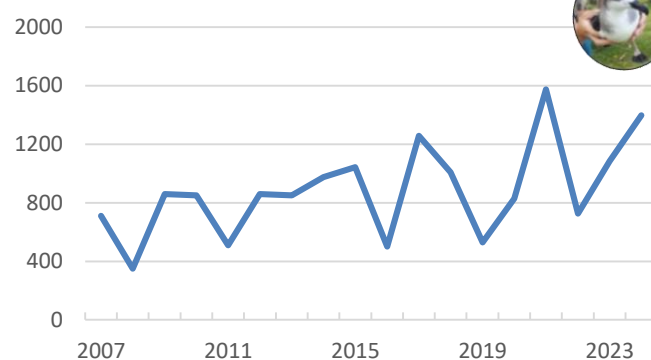
Au total ces 18 dernières années 22 149 puffins tropicaux ont été gérés par le réseau de sauvetage.

- Depuis 2007, l'effectif des puffins du Pacifique échoués fluctue. En moyenne 29 individus sont gérés par le Centre de soins chaque année. En 2018, 40 individus ont été pris en charge

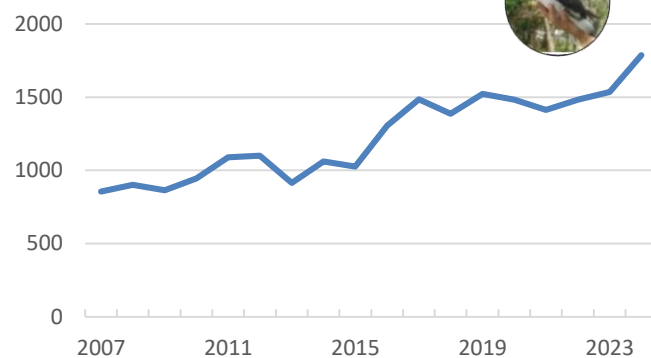
Pétrel noir de Bourbon



Pétrel de Barau



Puffin tropical



Puffin du Pacifique



Graphique 5 : Evolution temporelle des échouages

Prévisionnel des échouages des pétrels et puffins 2025-2030



Calendrier du risque d'échouage des Pétrels et Puffins à la Réunion de 2025 à 2030

Période verte : risque faible

Période orange : risque fort

Période rouge : risque très fort

Période noire : risque extrêmement fort

2025									2026									2027									2028									2029									2030										
#	2025	L	M	M	J	V	S	D	#	2026	L	M	M	J	V	S	D	#	2027	L	M	M	J	V	S	D	#	2028	L	M	M	J	V	S	D	#	2029	L	M	M	J	V	S	D	#	2030	L	M	M	J	V	S	D		
1	JANVIER	30	31	1	2	3	4	5	1	JANVIER	29	30	31	1	2	3	4	53	JANVIER	28	29	30	31	1	2	3	52	JANVIER	30	31	1	2	3	4	5	1	JANVIER	1	2	3	4	5	6	7	1	JANVIER	30	31	1	2	3	4	5		
2		6	7	8	9	10	11	12	2		5	6	7	8	9	10	11	1		4	5	6	7	8	9	10	2		9	10	11	12	13	14	15	16	2		8	9	10	11	12	13	14	2		7	8	9	10	11	12	13	
3		13	14	15	16	17	18	19	3		12	13	14	15	16	17	18	2		11	12	13	14	15	16	17	3		16	17	18	19	20	21	22	23	3		15	16	17	18	19	20	21	3		14	15	16	17	18	19	20	
4		20	21	22	23	24	25	26	4		19	20	21	22	23	24	25	3		18	19	20	21	22	23	24	4		23	24	25	26	27	28	29	4		22	23	24	25	26	27	28	4		21	22	23	24	25	26	27		
5	FEVRIER	27	28	29	30	31	1	2	5	FEVRIER	26	27	28	29	30	31	1	4	5	FEVRIER	25	26	27	28	29	30	1	5	FEVRIER	24	25	26	27	28	29	30	1	5	FEVRIER	19	20	21	22	23	24	25	5	FEVRIER	18	19	20	21	22	23	24
6		6	7	8	9	10	11	12	6		2	3	4	5	6	7	8	6		1	2	3	4	5	6	7	6		1	2	3	4	5	6	7	6		30	31	1	2	3	4	5	6		29	30	31	1	2	3	4		
7		10	11	12	13	14	15	16	7		9	10	11	12	13	14	15	7		2	3	4	5	6	7	8	7		7	8	9	10	11	12	13	7		29	30	31	1	2	3	4	5	6		28	29	30	31	1	2	3	
8		17	18	19	20	21	22	23	8		16	17	18	19	20	21	22	8		15	16	17	18	19	20	21	8		14	15	16	17	18	19	20	8		28	29	30	31	1	2	3	4	5	6		27	28	29	30	31	1	2
9	MARS	24	25	26	27	28	29	30	9	MARS	23	24	25	26	27	28	29	9	MARS	22	23	24	25	26	27	28	9	MARS	21	22	23	24	25	26	27	9	MARS	20	21	22	23	24	25	26	9	MARS	19	20	21	22	23	24	9		
10		3	4	5	6	7	8	9	10		2	3	4	5	6	7	8	10		1	2	3	4	5	6	7	10		2	3	4	5	6	7	8	10		19	20	21	22	23	24	25	10		18	19	20	21	22	23	24		
11		10	11	12	13	14	15	16	11		9	10	11	12	13	14	15	11		24	25	26	27	28	29	30	11		11	12	13	14	15	16	17	11		18	19	20	21	22	23	24	11		17	18	19	20	21	22	23		
12		17	18	19	20	21	22	23	12		16	17	18	19	20	21	22	12		23	24	25	26	27	28	29	12		18	19	20	21	22	23	24	12		17	18	19	20	21	22	23	12		16	17	18	19	20	21	22		
13		24	25	26	27	28	29	30	13		23	24	25	26	27	28	29	13		22	23	24	25	26	27	28	13		20	21	22	23	24	25	26	13		16	17	18	19	20	21	22	13		15	16	17	18	19	20	21		
14	AVRIL	1	2	3	4	5	6	7	14	AVRIL	30	31	1	2	3	4	5	14	AVRIL	29	30	31	1	2	3	4	14	AVRIL	28	29	30	31	1	2	3	4	14	AVRIL	3	4	5	6	7	8	9	14	AVRIL	2	3	4	5	6	7	8	
15		8	9	10	11	12	13	14	15		7	8	9	10	11	12	13	15		12	13	14	15	16	17	18	15		10	11	12	13	14	15	16	15		16	17	18	19	20	21	22	15		15	16	17	18	19	20	21		
16		15	16	17	18	19	20	21	16		14	15	16	17	18	19	20	16		19	20	21	22	23	24	25	16		17	18	19	20	21	22	23	16		23	24	25	26	27	28	29	16		22	23	24	25	26	27	28		
17		21	22	23	24	25	26	27	17		20	21	22	23	24	25	26	17		18	19	20	21	22	23	24	17		24	25	26	27	28	29	30	17		30	31	1	2	3	4	5	6		29	30	31	1	2	3	4		
18	MAI	28	29	30	31	1	2	3	18	MAI	4	5	6	7	8	9	10	18	MAI	27	28	29	30	31	1	2	18	MAI	6	7	8	9	10	11	12	18	MAI	7	8	9	10	11	12	13	18	MAI	6	7	8	9	10	11	12		
19		5	6	7	8	9	10	11	19		11	12	13	14	15	16	17	19		10	11	12	13	14	15	16	19		8	9	10	11	12	13	14	19		14	15	16	17	18	19	20	19		13	14	15	16	17	18	19		
20		12	13	14	15	16	17	18	20		18	19	20	21	22	23	24	20		17	18	19	20	21	22	23	20		15	16	17	18	19	20	21	20		21	22	23	24	25	26	27	20		20	21	22	23	24	25	26		
21		19	20	21	22	23	24	25	21		25	26	27	28	29	30	31	21		24	25	26	27	28	29	30	21		22	23	24	25	26	27	28	21		28	29	30	31	1	2	3	4	5	6		27	28	29	30	31	1	2
22	JUN	26	27	28	29	30	31	1	22	JUN	1	2	3	4	5	6	7	22	JUN	1	2	3	4	5	6	7	22	JUN	29	30	31	1	2	3	4	22	JUN	4	5	6	7	8	9	10	22	JUN	3	4	5	6	7	8	9		
23		2	3	4	5	6	7	8	23		8	9	10	11	12	13	14	23		7	8	9	10	11	12	13	23		5	6	7	8	9	10	11	23		11	12	13	14	15	16	17	23		10	11	12	13	14	15	16		
24		9	10	11	12	13	14	15	24		15	16	17	18	19	20	21	24		14	15	16	17	18	19	20	24		12	13	14	15	16	17	18	24		18	19	20	21	22	23	24	24		17	18	19	20	21	22	23		
25		16	17	18	19	20	21	22	25		22	23	24	25	26	27	28	25		21	22	23	24	25	26	27	25		19	20	21	22	23	24	25	25		25	26	27	28	29	30	31	25		24	25	26	27	28	29	30		
26		23	24	25	26	27	28	29	26		29	30	31	1	2	3	4	26		20	21	22	23	24	25	26	26		26	27	28	29	30	31	1	26		2	3	4	5	6	7	8	26		1	2	3	4	5	6	7		
27	JUILLET	30	31	1	2	3	4	5	27	JUILLET	5	6	7	8	9	10	11	27	JUILLET	4	5	6	7	8	9	10	27	JUILLET	3	4	5	6	7	8	9	27	JUILLET	9	10	11	12	13	14	15	27	JUILLET	8	9	10	11	12	13	14		
28		7	8	9	10	11	12	13	28		12	13	14	15	16	17	18	28		13	14	15	16	17	18	19	28		10	11	12	13	14	15	16	28		16	17	18	19	20	21	22	28		15	16	17	18	19	20	21		
29		14	15	16	17	18	19	20	29		19	20	21	22	23	24	25	29		18	19	20	21	22	23	24	29		17	18	19	20	21	22	23	29		23	24	25	26	27	28	29	29		22	23	24	25	26	27	28		
30		21	22	23	24	25	26	27	30		26	27	28	29	30	31	1	30		27	28	29	30	31	1	2	30		24	25	26	27	28	29	30	30		30	31	1	2	3	4	5	6	7	30		29	30	31	1	2	3	4
31	AOÛT	28	29	30	31	1	2	3	31	AOÛT	27	28	29	30	31	1	2	31	AOÛT	26	27	28	29	30	31	1	31	AOÛT	25	26	27	28	29	30	31	31	AOÛT	24	25	26	27	28	29	30											

Phaéthons :

Parmi les 3901 animaux accueillis, 276 pailles-en-queues à brins blancs ont été pris en charge en 2024 dont 174 ont pu être sauvés et relâchés soit 63% de réussite du sauvetage.

Cette espèce est indigène de l’île de La Réunion. En dehors de la saison de reproduction, ces oiseaux sont exclusivement marins comme les Pétrels et Puffins.

PoussinJuvénileSub-AdulteAdulte



Tableau 2 : Nombre de pailles-en-queues à brins blancs pris en charges en 2024

		Nombre d'oiseaux gérés	% sur Total	Nombre d'oiseaux relâchés	Taux de survie
	Paille-en-queue à brins blancs (Phaethon lepturus)	276	7%	174	63%

Remarque :

Cinq pailles-en-queues à brins rouges ont été signalés au Centre de soins, espèce exceptionnellement nicheuse sur l’île. Sur ces 5 individus, deux ont été signalés morts et trois ont été pris en charge vivants par le Centre. Ces trois oiseaux ont pu être sauvés et relâchés.

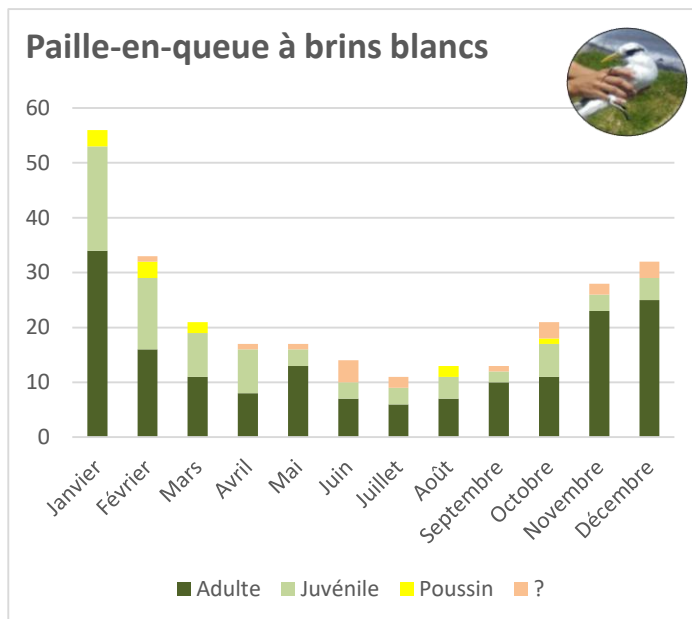
Dans l’Océan Indien, cette espèce niche à Aldabra, Europa, Madagascar (près de Nosy Be) et l’île Ronde.



Les pailles-en-queues à brins blancs se reproduisent tout au long de l'année, ainsi des oiseaux sont recueillis toute l'année avec des effectifs moins conséquents en hiver pour l'année 2024.

Toutefois, on note une différence dans la prise en charge d'adultes et celle des juvéniles. Pendant l'été, le Centre de soins a majoritairement recueilli des adultes par rapport aux juvéniles.

Le pic de prise en charge a été atteint en janvier pour l'année 2024 avec 56 oiseaux.



Graphique 6 : Variation du nombre de prises en charge

Provenance des individus :

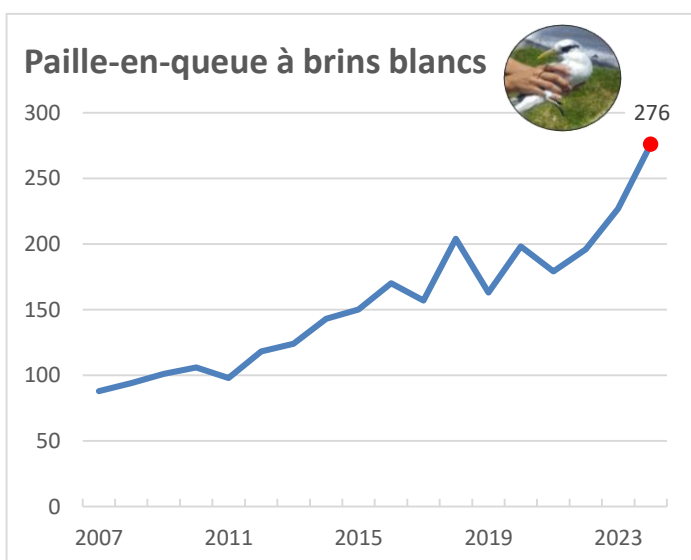
En 2024, la majorité des pailles-en-queues déclarés en détresse a été signalé dans le sud et l'ouest, ce qui représente respectivement 35% et 33% des prises en charge.

Les secteurs nord et est regroupent quant à eux respectivement 25% et 5% des effectifs de pailles-en-queues à brins blancs pris en charge en 2024.

5% de pailles-en-queues pris en charge ont été recueillis en mer.

Evolution temporelle des prises en charges :

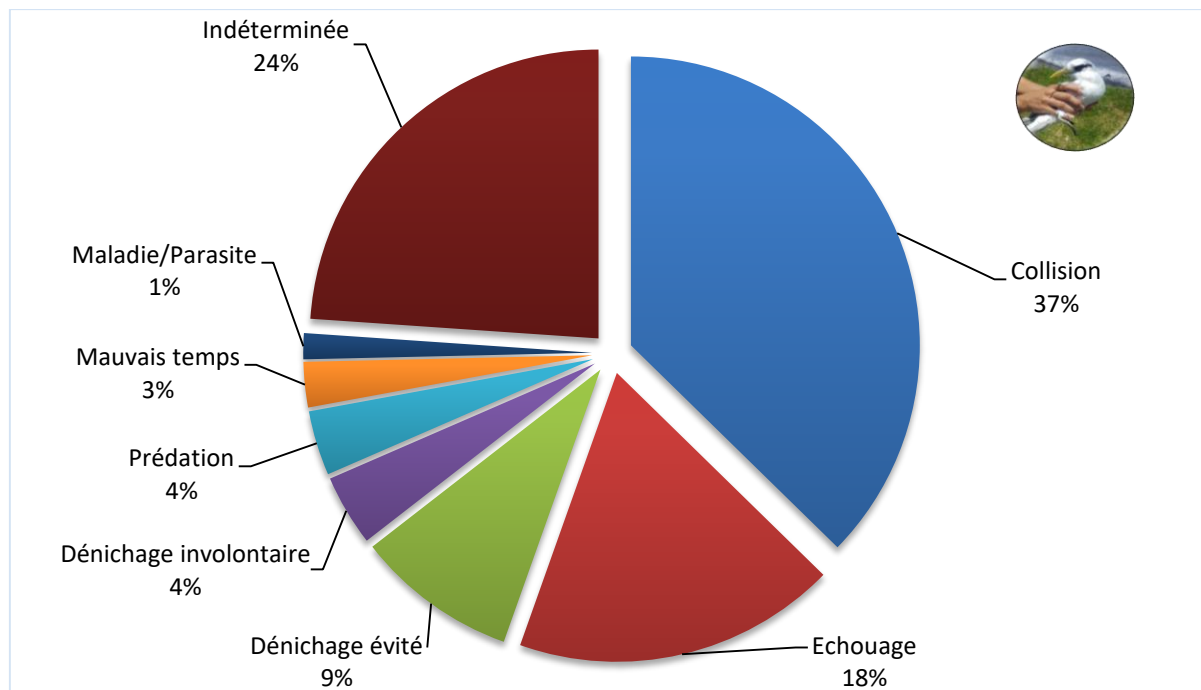
Depuis 2007, le nombre de pailles-en-queues à brins blancs signalés en détresse augmente régulièrement, passant de 88 individus en 2007 à 276 en 2024.



Graphique 7 : Evolution temporelle des prises en charge

Causes d'accueil et solutions pour diminuer les risques :

Les pailles-en-queues recueillis ont pour la plupart été victime de collision (trafic routier, infrastructure, câble aérien, etc) ou d'échouage avec incapacité de redécoller seuls (chez les particuliers en environnement urbain, ou les juvéniles suite à leur premier envol).



Graphique 8 : Causes d'accueil des pailles-en-queues à brins blancs

Plusieurs pailles-en-queues notamment des poussins ou des adultes en période préposital sont remis au Centre de soins suite à un dénichage involontaire. Les nids de Paille-en-queue peuvent être situés aussi bien en falaise, dans des murs, ou directement au sol, sans apport de matériaux particuliers. De plus, quelques jours après l'éclosion et pendant tout le reste de la période d'élevage du poussin, les parents peuvent laisser leur progéniture seule au nid, pendant qu'ils partent chercher de la nourriture en mer.

Des particuliers peuvent donc découvrir un poussin au nid sans parents et penser que le jeune oiseau est abandonné ou en danger. Ce phénomène est amplifié par l'extension des zones urbanisées à La Réunion d'une part, et par la capacité de cette espèce à s'adapter à ces milieux pour tenter de nicher dans ces milieux. C'est ainsi, que même des pailles-en-queues adultes en cours de prospections ou d'incubation peuvent être rencontrés par des particuliers, qui pensent qu'ils sont en détresse.

Afin d'éviter ces dénichages involontaires nous identifions avec le particulier si l'oiseau est réellement en détresse ou non lorsque celui-ci nous contacte avant de récupérer l'oiseau.

En 2024 sur le total des prises en charge de Pailles-en-queues à brins blancs, le Centre de soins grâce à de la médiation a pu éviter 9% de dénichage.

Laridés :

En 2024, 26 Laridés ont été pris en charge. Cela a concerné deux espèces : le Noddi brun (18 individus) et le Noddi à bec grêle (8 individus).

Noddi Brun



Noddi à bec grêle



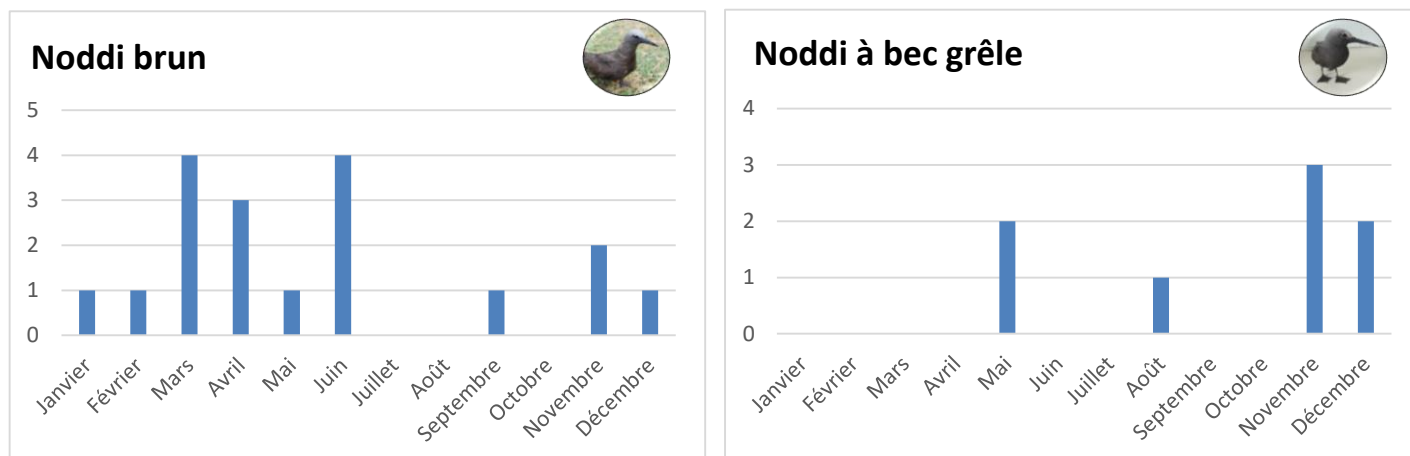
Le Noddi brun est une espèce indigène sur l’île, contrairement au Noddi à bec grêle qui ne semble fréquenter La Réunion que comme dortoir, ou sur des bouées à proximité des côtes.

Sur les 26 Noddis recueillis, 5 oiseaux ont pu être sauvés et relâchés soit 19% de réussite de sauvetage.

Tableau 3 : Nombre de noddis bruns et à bec grêle récupérés en 2024

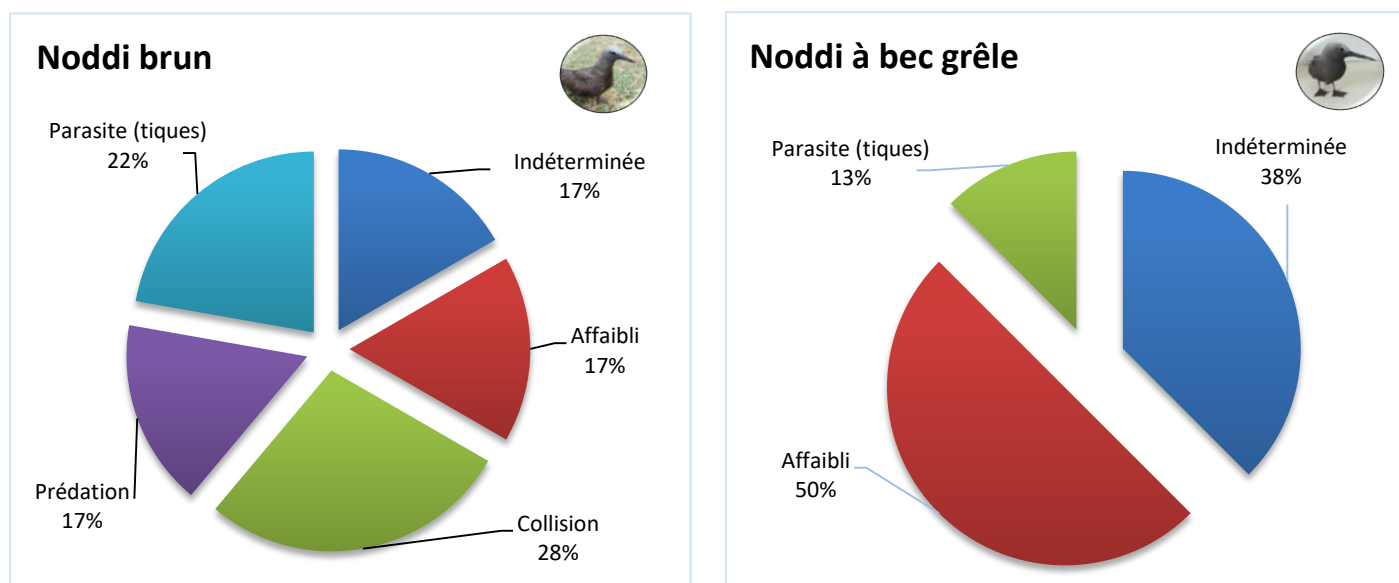
		Nombre d'oiseaux gérés	% sur Total	Nombre d'oiseaux relâchés	Taux de survie
	Noddi brun (<i>Anous stolidus</i>)	18	0,5%	4	22%
	Noddi à bec grêle (<i>Anous tenuirostris</i>)	8	0,2%	1	13%
TOTAL		26	0,7%	5	19%

Après analyse des données, on constate que la prise en charge de Noddis au cours de l'année est fluctuante et qu'aucune période ne ressort majoritairement.



Graphique 9 : Variation du nombre de prises en charge

Voici deux diagrammes représentant les causes d'accueils de ces deux espèces :



Graphique 10 : Causes d'accueil des Noddis

Provenance des individus :

Le secteur Ouest affiche plus de la moitié des effectifs de Laridés échoués soit un taux de 62% pour l'année 2024. Le 2^e secteur où les prises en charge ont été le plus important est le secteur Sud avec 27% des oiseaux.

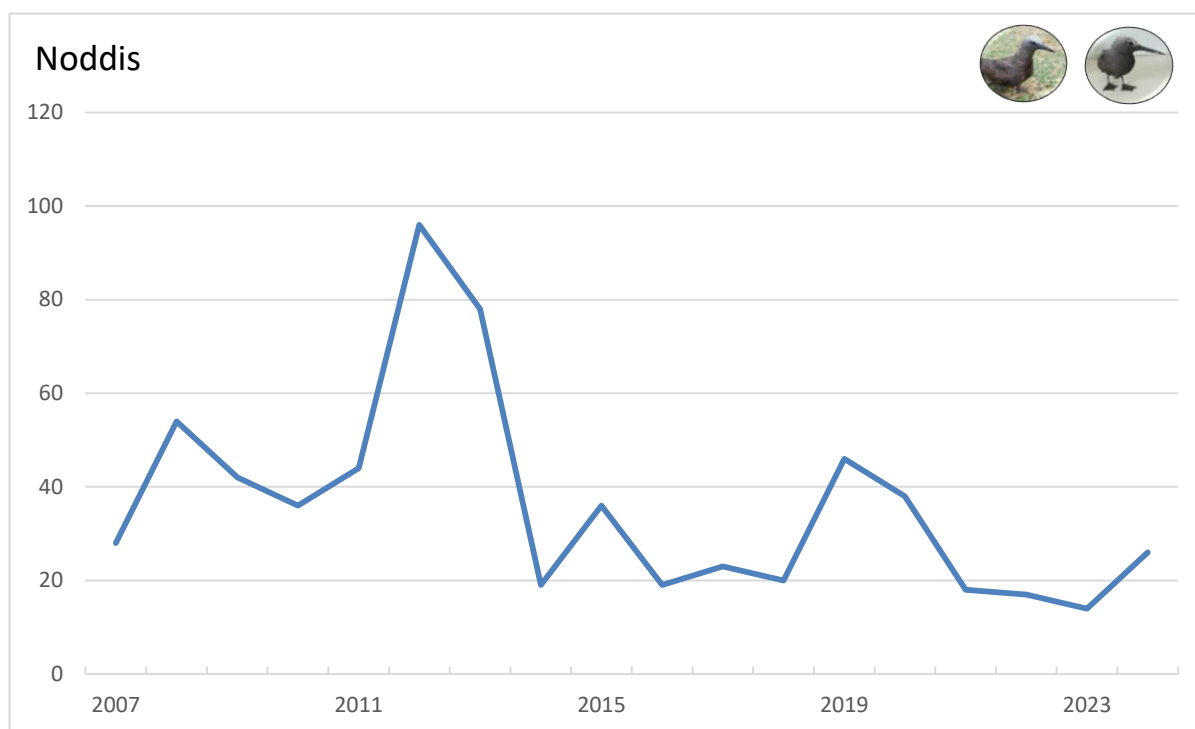
Le taux de récupération de Noddis dans le nord et l'est en 2024 est faible : 11% du total.



Evolution temporelle des prises en charges :

En 18 ans, le centre de soins a pris en charge 654 Noddis bruns et à bec grêle confondus.

Cela représente en moyenne 41 Noddis par an. Mais cette valeur est assez variable selon les années. En 2012 et 2013 ce chiffre a quasiment doublé avec respectivement 96 et 78 noddis signalés. De 2014 à 2024 le centre de soins a pris en charge 25 Noddis en moyenne.



Graphique 11 : Evolution temporelle des prises en charge



Busard de Maillard :

Parmi les 3901 animaux accueillis, 20 busards de Maillard (« Papangue » en créole) ont été pris en charge en 2024. Sur ces 20 oiseaux, 9 ont été signalés morts et récupérés par le Centre de soins pour analyses. En prenant en compte les 11 oiseaux pris en charge vivants, 7 ont pu être sauvés et relâchés soit un taux de réussite de sauvetage de 64%.

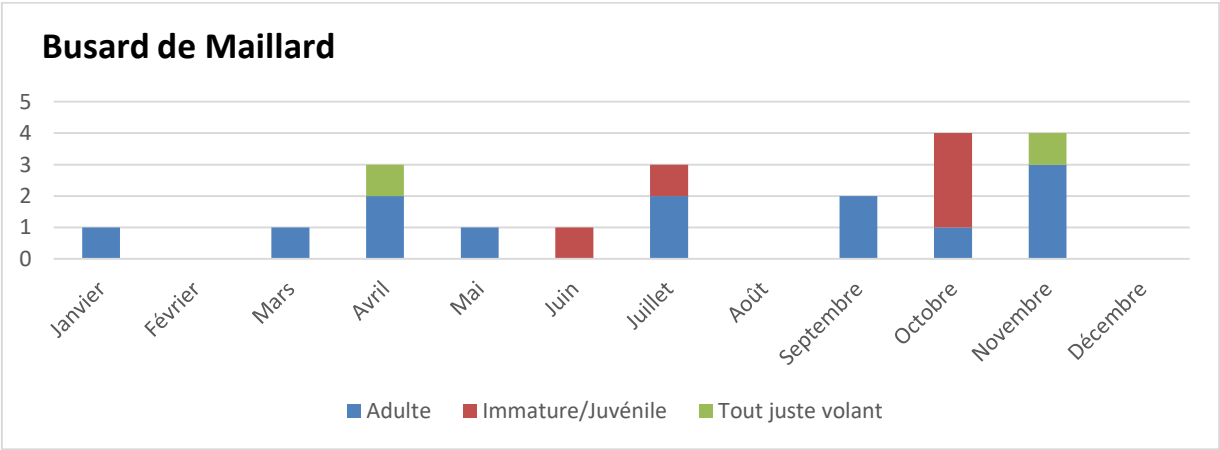
Cette espèce est endémique de l’île de La Réunion et classée « En danger d’extinction » (IUCN 2009). La population de Papangues est estimée à 150 couples reproducteurs.



Tableau 4 : Nombre de Busard de Maillard récupérés en 2024

		Nombre d'oiseaux gérés	% sur Total	Nombre d'oiseaux relâchés	Taux de survie
	Busard de Maillard (Circus Maillardi)	20	0,5%	7	35%*

*En ne prenant en compte que les oiseaux pris en charge vivants, le taux de survie est de 64%.

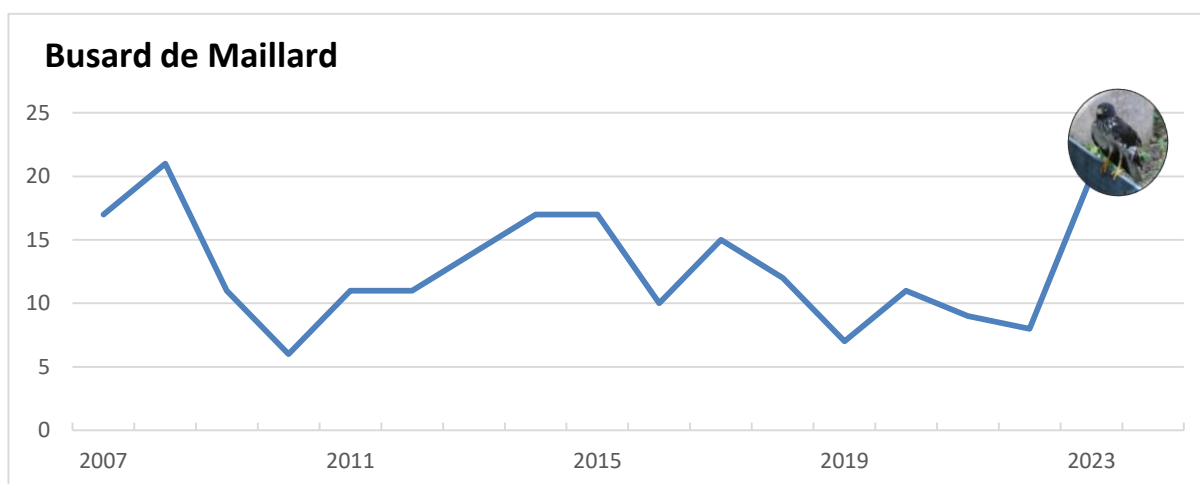


Graphique 12 : Nombre de Papanques pris en charge par mois en 2024

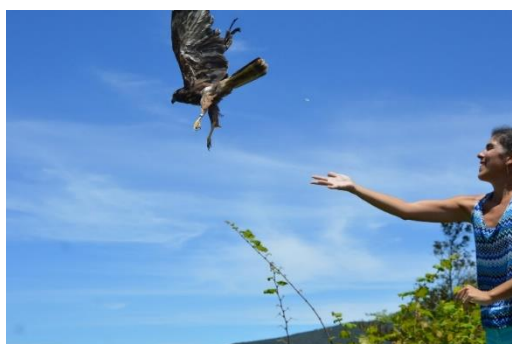
On constate que les prises en charge de Papangues en détresse ont eu lieu à tout moment de l'année. Le secteur Nord concentre le plus de signalements de Papangues en détresse pour l'année 2024.

Evolution temporelle des prises en charges :

On constate que les prises en charge de Papangues en détresse fluctuent chaque année. Ces 2 dernières années, 2023 et 2024, le Centre de soins a géré 20 individus pour chaque année.



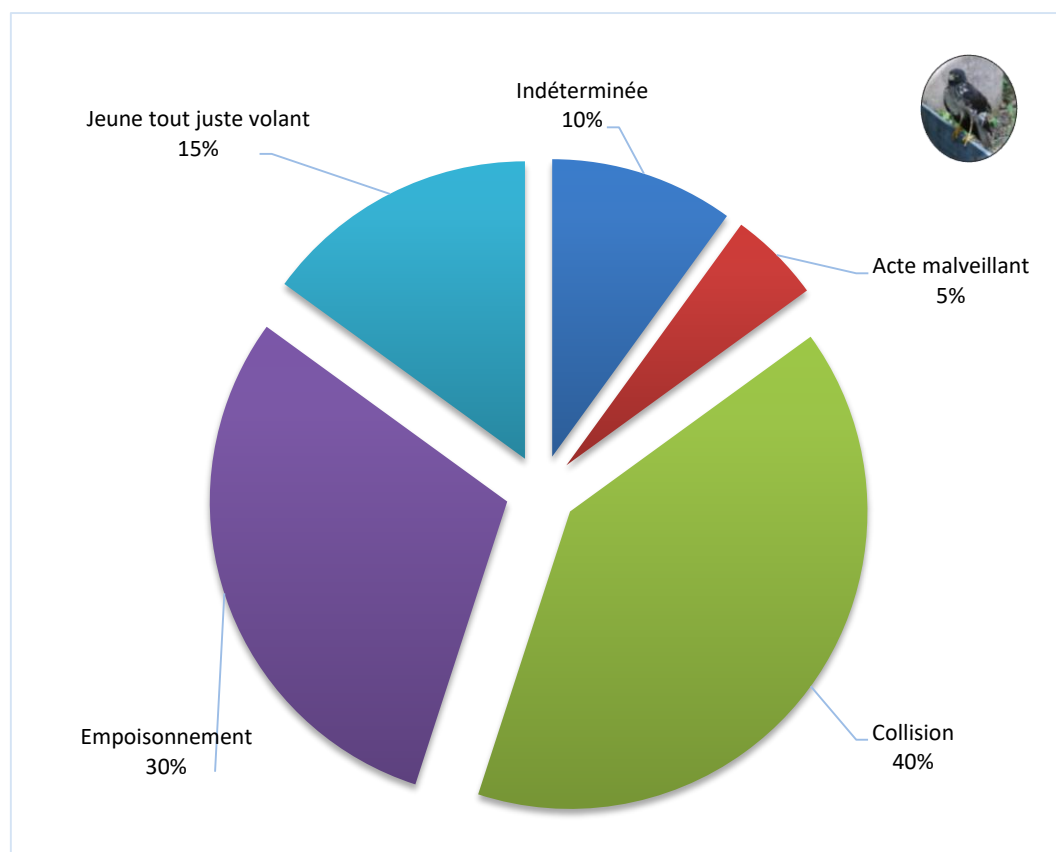
Graphique 13 : Evolution temporelle du nombre de Papangues en détresse pris en charge



Causes d'accueil et solutions pour diminuer les risques de mise en danger de l'espèce :

Pour 2024, les deux principales causes d'arrivées de Papangue en détresse au Centre de soins de la SEOR sont l'empoisonnement secondaire (6 individus sont concernés), les collisions avec des véhicules routiers, des infrastructures humaines, ou des câbles aériens (8 individus).

- Sur les 6 oiseaux présentant des symptômes d'empoisonnement (langue blanchie, pattes décolorées, extrême faiblesse), 2 oiseaux sont morts en moins de 24h, 1 a été signalé mort, 1 est mort en soins. Sur les 3 oiseaux arrivés vivants au centre, 2 ont pu être relâchés.
- Concernant les 8 individus victimes de collision, 5 ont été signalés morts. Sur les 3 oiseaux arrivés vivants au centre, seul un a pu être sauvé et relâché.
- En 2024, un cas d'acte malveillant (tir au fusil) a été pris en charge par le Centre de soins. Arrivé fin septembre 2024, l'individu est actuellement encore en soins en janvier 2025.
- Trois juvéniles « tout juste volants » ont été pris en charge. Ces cas sont habituellement rares. Suite à des soins adaptés, les trois oiseaux ont pu être relâchés en milieu naturel, à proximité de leur lieu de découverte.



Graphique 14 : Causes d'accueil des Busards de Maillard

Autres oiseaux terrestres endémiques et indigènes :

En 2024, outre les oiseaux marins et le Busard de Maillard, le Centre de soins a récupéré d'autres espèces terrestres indigènes ou endémiques :

**Oiseau- lunettes
gris**



Endémique

**Salangane des
Mascareignes**



Endémique des
Mascareignes

**Bulbul de La
Réunion**



Endémique

**Tourterelle
malgache**



Indigène

**Oiseau-lunettes
vert**



Endémique

**Hirondelle de
Bourbon**



Endémique des Mascareignes et
de Madagascar

Ces 6 espèces représentent 5% de l'effectif total des prises en charge par le Centre de soins en 2024. Sur les 193 oiseaux le Centre de soins a pu sauver et relâcher 113 individus soit un taux de réussite du sauvetage de 59%.

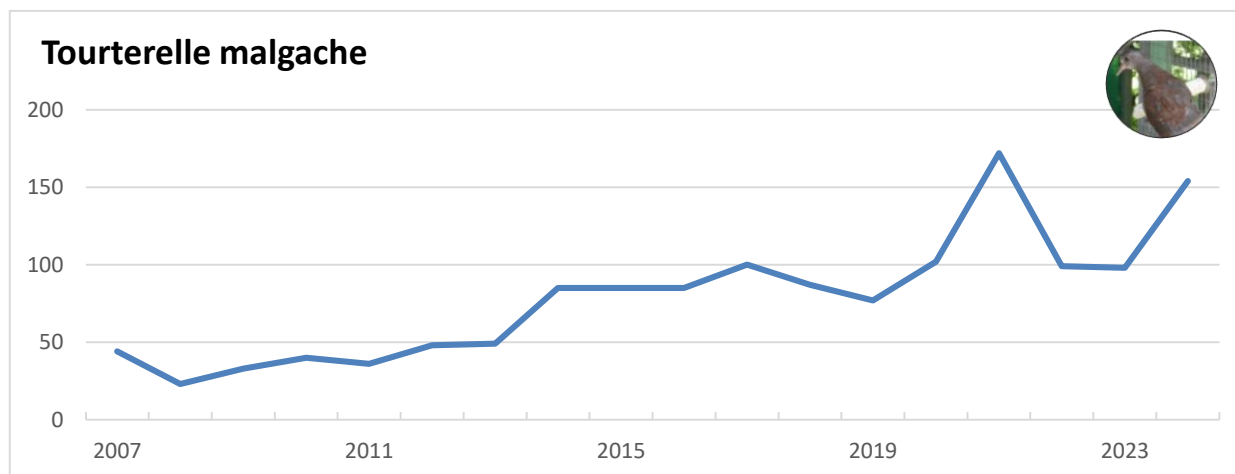
Tableau 5 : Effectifs des autres oiseaux terrestres récupérés en 2024

	Nombre d'oiseaux gérés	% sur Total	Nombre d'oiseaux relâchés	Taux de survie
 Oiseau-lunettes gris (<i>Zosterops borbonicus</i>)	5	0,1%	1	20%
 Salangane (<i>Aerodramus francicus</i>)	10	0,3%	6	60%
 Bulbul de La Réunion (<i>Hypsipetes borbonicus</i>)	21	0,5%	18	86%
 Tourterelle malgache (<i>Nesoenas picturatus</i>)	154	3,9%	88	57%
 Hirondelle de Bourbon (<i>Phedina borbonica</i>)	1	0,03%	0	0%
 Oiseau-lunettes vert (<i>Zosterops olivaceus</i>)	2	0,05%	0	0%
TOTAL	193	5%	113	59%



Evolution temporelle des prises en charges et causes d'accueil :

- Depuis 2007, 1417 Tourterelles malgaches ont été signalées en détresse. En moyenne ces 4 dernières années, le centre de soins a recueilli 130 individus par an. A noter que les années 2021 et 2024 ont été des années record en récupération de cette espèce terrestre avec respectivement 172 et 154 oiseaux pris en charge.



Graphique 15 : Evolution temporelle des prises en charge des tourterelles malgaches

Les principales causes d'accueil de ces oiseaux sont les collisions et la prédation (chats, chiens) ainsi que les mauvaises conditions météorologiques.

- Certains arrivent au centre de soins de manière anecdotique comme la salangane et les oiseaux-lunettes gris et vert, l'hirondelle de Bourbon, des oiseaux qui pour la plupart du temps sont des jeunes tombés du nid ou des oiseaux victimes de prédation.
- La cause de récupération des Bulbuls de La Réunion par le Centre de soins est le braconnage. Tous ces oiseaux avaient été saisis par l'OFB (Office Française de la Biodiversité) chez des particuliers. Le braconnage est puni par la loi et les particuliers détenant une espèce sauvage qui plus est protégée encourent une amende et de l'emprisonnement.

En 2024, une importante saisie a été effectuée par l'OFB. Cette saisie a permis de sauver et relâcher 18 Bulbuls de La Réunion dans leur milieu naturel.



Art. L415-3 du Code de l'Environnement

Porter atteinte à une espèce protégée constitue un délit, puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000€ d'amende.

Oiseaux d'eau et limicoles :

Chaque année, le Centre de soins récupère également des oiseaux d’eau ou des limicoles. En 2024, 11 individus de deux espèces différentes de cette catégorie ont été accueillis :

Héron strié



Courlis corlieu



Parmi les 11 oiseaux d’eau ou limicoles pris en charge, 5 individus ont pu être sauvés et relâchés soit un taux de réussite de sauvetage de 45%.

Tableau 6 : Effectifs des oiseaux d'eau et limicoles récupérés en 2024

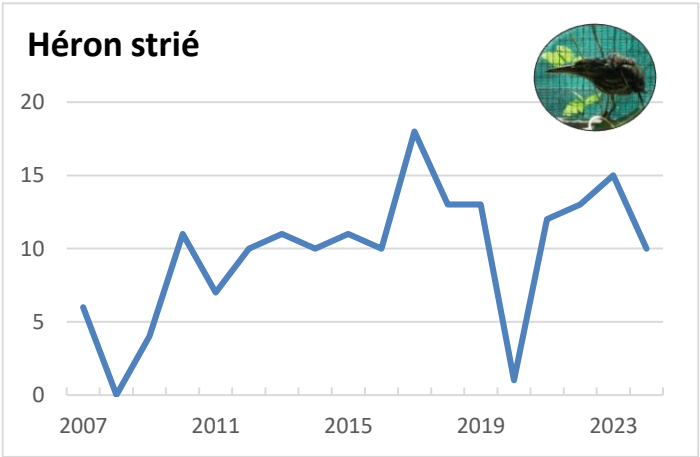
	Nombre d'oiseaux gérés	% sur Total	Nombre d'oiseaux relâchés	Taux de survie
 Héron strié (<i>Butorides striata</i>)	10	0,25%	5	50%
 Courlis corlieu (<i>Numenius phaeopus</i>)	1	0,03%	0	0%
TOTAL	11	0,3%	5	45%

Evolution temporelle des prises en charges et causes d’accueil :

Depuis 2007, 175 hérons striés ont été recueillis et gérés par le Centre de soins.

En moyenne, le Centre reçoit 9 individus par an. Les principales causes d’accueil de ces oiseaux sont le dénichage involontaire des juvéniles et la prédation.

Certaines espèces comme la poule d’eau sont prises en charge occasionnellement par le Centre de soins. En 2024 aucune poule d’eau n’a été signalée en détresse.



Graphique 16 : Evolution temporelle des prises en charge des hérons striés

Oiseaux migrants :

L'île de La Réunion est utilisée comme site d'hivernage, ou d'étape, pour plusieurs espèces migratrices telles que le Courlis corlieu pris en charge par le centre de soins.

En 2024, outre le Courlis corlieu précédemment cité, et qui est migrateur, le Centre de soins a également pris en charge un Faucon concolore et un Faucon d'Eléonore.

Qu'est-ce qu'un oiseau migrateur ?

C'est un oiseau qui, chaque année, à l'automne quitte son lieu de reproduction et entame un long vol vers des zones d'hivernage. Le vol inverse est effectué au printemps.

Une des nombreuses raisons, qui fait que les oiseaux migrent, est la nourriture. Au vu de leur régime alimentaire, ces oiseaux sont obligés de chercher ailleurs la nourriture qui n'est plus disponible dans leur région de reproduction.

Voici quelques espèces migratrices visibles à La Réunion en été austral :

- Chez les rapaces il est possible de voir le Faucon Eléonore et le Faucon Concolore ;



- Chez les limicoles le Courlis Corlieu, le Chevalier Guignette, le Tournepiere à collier ou encore les bécasseaux peuvent être observés.



Partagez vos données d'observation sur ce site : <https://www.faune-reunion.fr/>

Faune-Réunion a été mis en place dans le cadre du programme Life+ CAP DOM. L'objectif est de noter ses observations d'oiseaux (et d'autres animaux !) afin de mieux connaître leur répartition sur l'île.

Oiseaux exotiques :

Depuis 2018, le Centre de soins ne prend plus en charge les espèces exotiques sauvages.



Cette décision repose sur plusieurs facteurs.

Tout d’abord, l’accueil et le soin de ces animaux représentent un coût important pour la SEOR et ses financeurs, détournant ainsi des ressources qui pourraient être consacrées aux espèces locales menacées, qui nécessitent une attention prioritaire.

De plus, ces espèces n’ont, au mieux, aucun enjeu de conservation et peuvent, dans certains cas, être classées comme envahissantes, représentant alors une menace pour la biodiversité locale en raison de la compétition avec les espèces indigènes, de la prédation ou de l’altération des écosystèmes.

Par ailleurs, la prise en charge de ces espèces comporte un risque sanitaire non négligeable. Elles peuvent être porteuses de pathogènes pouvant affecter la faune locale, les autres pensionnaires du Centre, voire les humains en cas de zoonoses.

Enfin, le Centre de soins pourrait involontairement encourager l’introduction d’espèces exotiques dans l’environnement, contribuant ainsi à une problématique déjà très préoccupante pour la biodiversité locale.

Lorsqu’un particulier prend contact avec le Centre de soins pour cette catégorie d’animaux, l’équipe explique les raisons de la non-prise en charge et prodigue des conseils de soins et d’alimentation si la personne souhaite s’occuper de l’animal.

Néanmoins en 2024, le Centre de soins de la SEOR étant désormais bien connu de la population a dû prendre en charge des individus de cette catégorie qui avaient été directement déposés dans nos postes relais sans nous contacter au préalable. Cela a concerné 27 oiseaux exotiques de 7 espèces différentes.

Tableau 7 : Effectifs des oiseaux exotiques sauvages récupérés en 2024

	Nombre d'oiseaux gérés	% sur Total	Nombre d'oiseaux relâchés	Taux de survie
 Géopélie zébrée (<i>Geopelia striata</i>)	9	0,23%	4	44%
 Pigeon domestique (<i>Columba livia</i>)	9	0,23%	7	78%
 Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)	2	0,05%	0	0%
 Bulbul orphée (<i>Pycnonotus jocosus</i>)	1	0,03%	1	100%
 Tisserin Gendarme (<i>Ploceus cucullatus</i>)	2	0,05%	1	50%
 Leiothrix jaune (<i>Leiothrix lutea</i>)	3	0,08%	0	0%
 Hémipode de Madagascar (<i>Turnix nigricollis</i>)	1	0,03%	1	100%
TOTAL	27	0,69%	14	52%



Chiroptère :

Depuis quelques années, le Centre de soins de la SEOR récupère des chauves-souris blessées. En 2024, 13 petits molosses ont été secourus dont 5 ont pu être sauvés et relâchés.

Tableau 8 : Effectifs des chiroptères récupérés en 2024

	Nombre d'oiseaux gérés	% sur Total	Nombre d'oiseaux relâchés	Taux de survie
 Petit Molosse <i>(Mormopterus francoismoutoui)</i>	13	0,3%	5	38%

Parmi les 13 chauves-souris prises en charge par le Centre de soins, la cause d'arrivée au centre pour 3 d'entre elles est la prédation et pour une autre la collision.

Pour 4 autres, elles ont été prises en charge par des particuliers après être tombées de leurs colonies. Sur ces 4 individus, deux ont pu être sauvés et relâchés.

Pour les 5 restantes, le diagnostic n'a pas pu être clairement défini.

Reptile :

Le Centre de soins de la SEOR a récupéré dix Caméléons affaiblis à cause de leur mue ou victimes de prédation et/ou collision. Sur ces dix individus, 5 ont pu être soignés et relâchés.

Tableau 9 : Effectifs des reptiles récupérés en 2024

	Nombre d'animaux gérés	% sur Total	Nombre d'oiseaux relâchés	Taux de survie
 Caméléon panthère <i>(Furcifer pardalis)</i>	10	0,3%	5	50%

Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) :

En plus d'oiseaux endémiques et indigènes ainsi que les exotiques naturalisés, le Centre a recueilli des individus classés comme domestiques ou des N.A.C. (Nouveaux Animaux de Compagnie). Le taux de récupération de ces animaux reste important depuis la création du Centre de gestion et de transit des NACs en 2018.

En 2024 les individus de ces espèces représentent 2% du total des animaux gérés en 2024, soit 73 individus. Tous les individus sauvés, dont les propriétaires n'ont pas été retrouvés, ont été replacés dans de nouvelles familles d'accueil. Certaines espèces interdites sur le territoire et non identifiées ont été mises à mort, conformément à la réglementation, et en accord avec les services de l'Etat (Tortue de Floride, Tourterelle à collier, etc).

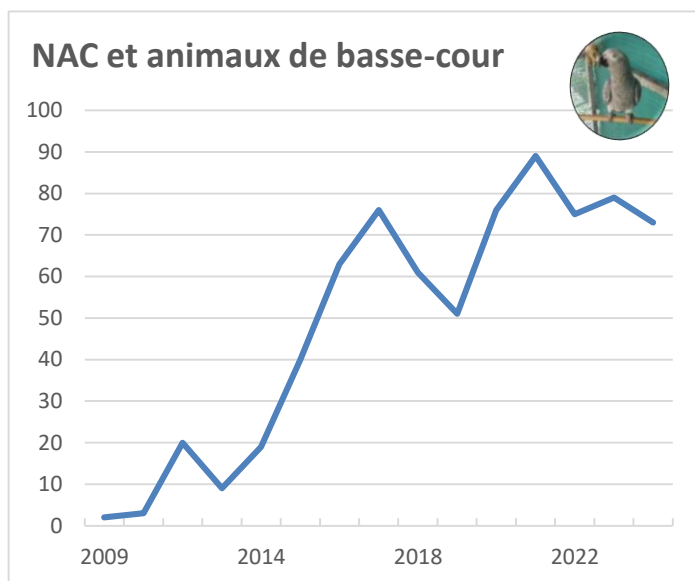
Tableau 10 : Effectifs des NAC et animaux de basse-cour pris en charge en 2024

	Total	Signalé perdu	Signalé mort	Signalé vivant dans la nature	Signalé mais gardé par le découvreur	Pris en charge par le centre	%/Total NAC
 Perroquet (ex : Gris du Gabon)	15	1	2	6		6	21%
 Perruche (ex : Perruche ondulée)	32	1	2	4	7	18	44%
 Passereau (ex : Mandarin)	4		1			3	5%
 Colombidés (ex : Tourterelle à collier)	6			1		5	8%
 Volaille de basse-cour (ex : Canard, Poule)	13			4		9	18%
 Reptile (ex : Tortue)	3					3	4%
TOTAL	73	2	5	15	7	44	

Evolution temporelle des prises en charges et causes d'accueil :

Depuis 2009, le centre de soins a recueilli 293 nouveaux animaux de compagnie, animaux devenus très prisés du public réunionnais.

Si la vocation de la SEOR consiste en la sauvegarde de la faune sauvage endémiques et indigènes de l'île, elle prend en charge ces animaux dans un but précis : éviter toute naturalisation de ces animaux qui pourraient poser des problèmes aux espèces natives de l'île : prédation, compétition, transmission potentielle d'agents pathogènes.



Graphique 17 : Evolution temporelle des prises en charge des NACs et animaux de basse-cour

Centre de récupération et de transit d'espèces domestiques et non domestiques

Face à la hausse des NAC abandonnés ou échappés, la SEOR a obtenu un soutien financier de la DEAL Réunion afin d'aménager une extension du centre de soins actuel dédiée exclusivement aux NAC et aux oiseaux de cage.

L'achat et l'installation de cette extension ont été réalisés en début d'année 2018 et les premiers occupants ont inauguré le local en cours du second semestre.

En plus de l'installation de ce local, la responsable du centre a dû passer un certificat de capacité d'espèces domestiques et non-domestiques ainsi qu'un certificat pour l'ouverture de ce lieu appelé :

Centre de récupération et de transit d'espèces domestiques et non domestiques (CGTNAC)



En plus du CGTNAC de la SEOR, deux autres centres de récupération existent : le Jardin des Tortues aux Avirons et le ZooParc à l'Etang-Salé. Les trois centres sont soumis aux mêmes règles rédigées en accord avec les services de l'Etat.



Amélioration des connaissances



Provenance des animaux

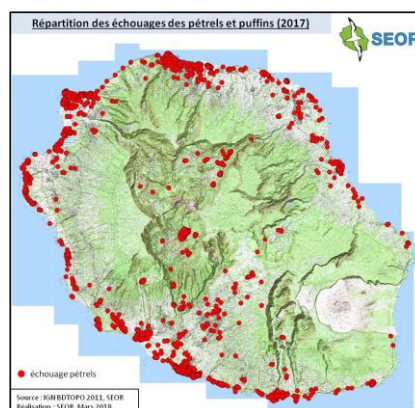
Chaque année, le Centre de soins de la SEOR prend en charge entre 2300 et 3300 pétrels et puffins.

Depuis le mois de novembre 2012, le lieu d'échouage de ces oiseaux est pointé précisément (à la rue près) par le personnel du Centre dans un logiciel de cartographie à partir des éléments d'adresse communiquée par le découvreur de l'oiseau.

Au début, les salariées du centre parvenaient à géolocaliser environ 30 à 50 % des échouages. Depuis 2021, 75% des échouages sont géolocalisés. Cette amélioration est le fruit de campagnes de sensibilisation envers les acteurs principaux du réseau de sauvetage (permanenciers du Centre, postes relais, etc) qui ont eu lieu afin de les inciter à bien demander et noter les informations géographiques de l'échouage de l'oiseau.

Ce travail est très important car cela permet de produire, via des outils de restitution cartographique des bilans très précis, et d'identifier les zones potentiellement les plus impactantes. En complément de cette étude les données nous ont toujours permis de classer les communes en fonction d'un niveau d'enjeu écologique et oriente notre travail de sensibilisation vers celles où l'enjeu écologique est le plus fort.

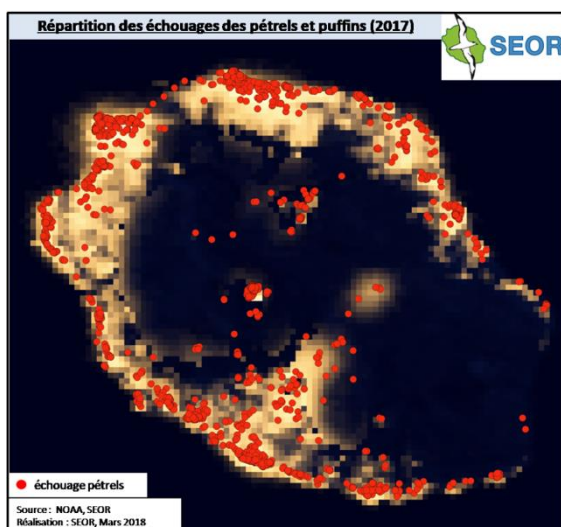
En exemple, une carte représentant la répartition des échouages de pétrels et puffins en 2017.



La pollution lumineuse : un fléau pour les pétrels...

Chaque année, un grand nombre de jeunes pétrels et puffins (et, occasionnellement, quelques adultes) sont désorientés par la pollution lumineuse qui s'étend de plus en plus sur le territoire réunionnais. Une fois tombés au sol, avec leurs grandes ailes, ils sont incapables de redécoller seuls et risquent alors de mourir de faim, de soif, d'être attaqués par des animaux errants (chiens ou chats) ou encore de se faire écraser sur les axes routiers...

En superposant la carte des échouages présentée précédemment et une photo satellite des éclairages artificiels de La Réunion, la corrélation est visuellement évidente.



A travers ces données, le Centre de soins souhaite mieux orienter les communes, en leur indiquant les zones où la pollution lumineuse est la plus impactante pour les pétrels et puffins au sein de leur territoire.

En complément des actions de sauvetage menées par la SEOR depuis 1995, d'autres actions de sensibilisation aux effets délétères de la pollution lumineuse sur les

Pétrels (mais aussi sur la biodiversité en général et même la santé humaine) sont mises en place surtout au niveau des zones prioritaires telles que les couloirs de passage de ces oiseaux.

C'est l'objectif de l'opération « Nuits sans lumière » qui a eu lieu du 04 avril au 03 mai 2024.

Pour chaque édition, nous définissons les dates auxquelles des efforts d'extinction des éclairages doivent être concentrés, en fonction du calendrier prévisionnel des échouages des jeunes pétrels de Barau qui quittent leurs colonies pour leur premier envol, et des phases de la lune.

Grâce à la solidarité de tous dans l'extinction des lumières artificielles sur cette période, le Centre de soins espère chaque année que la majorité des jeunes pétrels de Barau pourront gagner la mer sans encombre.



RÉDUIRE LES ÉCLAIRAGES ÇA SERT À QUOI ?

- Améliorer la santé**
Troubles du sommeil, de la concentration, agressivité, diminution des performances... Plus de 80 perturbations sont reconnues comme conséquence d'une exposition excessive aux éclairages. Des études montrent même qu'une perturbation du cycle biologique pourrait contribuer à l'augmentation du risque de cancer chez les travailleurs des trois-hauts !
- Réduire sa facture d'électricité**
La lumière, ça coûte cher ! Dans les communes, le poids de l'éclairage public est conséquent. Il représente à lui seul 58% de la consommation totale d'électricité.
- Diminuer le réchauffement climatique**
Réduire sa facture d'électricité, c'est réduire les gaz à effet de serre. Aujourd'hui, au niveau planétaire, l'électricité destinée à l'éclairage public et privé représente environ 15 % de la consommation mondiale et à % des gaz à effet de serre.
- Mieux observer les étoiles**
Le terme « pollution lumineuse » a longtemps été utilisé pour désigner la lumière artificielle par la lumière mal orientée et donc perdue. Cette lumière diffuse est une véritable gêne pour les astronomes sérieux d'observer le ciel.
- Protéger les pétrels**
Le pétrel de Barau et le pétrel noir de Bourbon sont des oiseaux marins endémiques de l'île de La Réunion. En danger critique d'extinction, ils sont directement affectés par les éclairages puissants tournés vers le ciel. En avril, lorsque les jeunes pétrels prennent leur envol depuis les sommets de l'île, le reflet de la lune sur l'océan leur indique naturellement la direction à suivre. Les lumières des villes créent en revanche, le même effet d'attraction et provoquent alors l'échouage de nombreux pétrels.
FOCUS : Sur l'île, deux autres espèces s'échouent également : le Puffin de Bulwer et le Puffin du Pacifique.
- Protéger les tortues marines**
Le nombre de tortues qui viennent pondre sur nos côtes se compte sur les doigts d'une main. En cause notamment, un éclairage massif et mal orienté qui empêche la reproduction des tortues marines.
- Préserver les éco-systèmes nocturnes**
L'île de La Réunion est un « hot » spot de biodiversité et enregistre un taux d'endémisme record. L'éclairage massif nuit fortement aux espèces animales de l'île, toutes catégories confondues (insectes, chauve-souris...)

VOUS TROUVEZ UN OISEAU ÉCHOUÉ ?
CONTACTEZ RAPIDEMENT LA SEOR AU 0262 20 46 65

www.nuitssanslumiere.re

Suivi des espèces et collaboration

Le Centre de soins collabore régulièrement avec des chercheurs et des structures partenaires pour le suivi des espèces pris en charge par le centre de soins qui peuvent être des bio-indicateurs pour des études telles que la bio-surveillance (incidence d'activités, suivi écologique des milieux). Ces études permettent de modéliser l'impact des causes d'arrivée et/ou de mortalité de chaque individu du centre sur les populations naturelles d'espèces à fort enjeu écologiques.

Pollution plastique en 2016...

Une étude sur l'ingestion de plastiques par les oiseaux marins du Sud-ouest de l'océan Indien avait été menée dans le cadre du stage de Master 2 d'Audrey Cartraud en 2016.

Cette étude avait été réalisée grâce à la collaboration de trois structures : l'Université de La Réunion, Nexa et la SEOR.

Elle concernait neuf espèces d'oiseaux marins dont les quatre espèces de Procellariidés nicheuses sur l'île de La Réunion.

Les oiseaux autopsiés étaient issus pour la plupart du centre de soins où ils sont morts des suites de leurs blessures.

L'étude avait consisté à identifier et quantifier le plastique dans le système digestif des oiseaux morts, et dont les cadavres avaient été précieusement conservés par le Centre de soins.

Suite aux analyses, les résultats obtenus étaient malheureusement très alarmants puisque du plastique était observé pour 79% des puffins et 63% des pétrels de Barau autopsiés. Le seul pétrel noir de Bourbon autopsié avait également du plastique au sein de son organisme.



Au vu de ces premiers résultats, le Puffin tropical et le Pétrel de Barau avaient été proposés comme espèces bio-indicatrices de l'évolution de cette situation dans l'océan indien et de l'impact de l'ingestion de plastiques sur la survie des oiseaux, leur reproduction et de cela sur leurs populations.

... et pollution plastique en 2024

La pollution marine par les plastiques est bien documentée grâce à des espèces bioindicatrices dans les régions tempérées et polaires, mais reste peu étudiée dans les océans tropicaux.

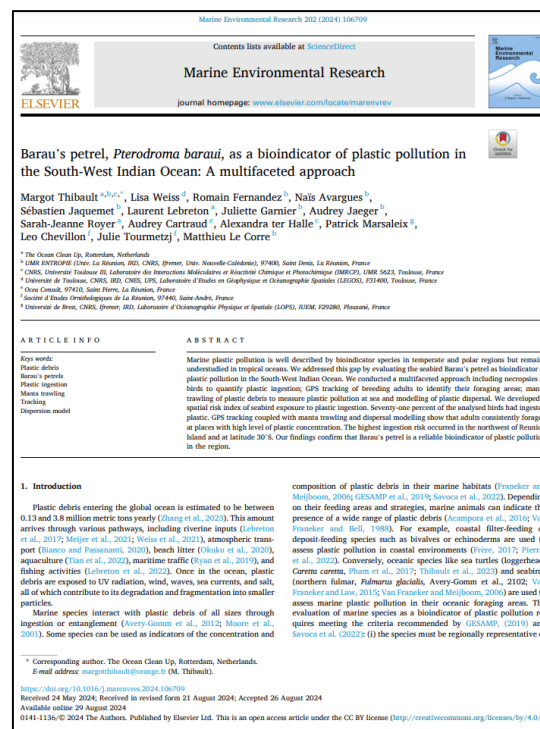
Le laboratoire ENTROPIE et The Ocean Cleanup, en partenariat avec la SEOR, ont comblé cette lacune.

Une approche multidimensionnelle a été adoptée : des nécropsies d'oiseaux pour quantifier l'ingestion de plastique ; un suivi GPS des adultes en période de reproduction pour identifier leurs zones d'alimentation ; des opérations de chalutage de surface pour mesurer la pollution plastique en mer ; et une modélisation de la dispersion des plastiques. Un indice de risque spatial d'exposition des oiseaux à l'ingestion de plastiques a été élaboré. 71% des oiseaux analysés avaient ingéré du plastique.

Le suivi GPS, associé aux chalutages (utilisation de filets spécifiques pour collecter les débris de plastiques flottants) et à la modélisation de la dispersion des plastiques en mer, montre que les adultes s'alimentaient systématiquement dans des zones à forte concentration de plastiques.

Les risques d'ingestion les plus élevés ont été observés au nord-ouest de l'île de La Réunion, et un peu plus au sud, à la latitude 30°S.

Les résultats confirment que le pétrel de Barau est un bioindicateur fiable de la pollution plastique dans cette région.



25 ans d'échouages de pétrels dus à la pollution lumineuse

Les lumières artificielles sont à l'origine d'une mortalité importante chez les Pétrels et Puffins. Une étude réalisée par la SEOR et le laboratoire ENTROPIE a analysé ce phénomène à l'île de La Réunion, où quatre espèces sont impactées : le Pétrel de Barau (*Pterodroma baraui*) et le Pétrel noir de Bourbon (*Pseudobulweria aterrima*), tous deux endémiques, ainsi que le Puffin tropical (*Puffinus bailloni*) et le Puffin du Pacifique (*Ardenna pacifica*). Entre janvier 1996 et décembre 2021, 40 036 oiseaux échoués ont été recensés, principalement des jeunes à l'envol. La distribution spatiale des lieux d'échouage correspondait à la répartition et à l'intensité de la pollution lumineuse.

À l'aide d'une méthode de marquage-recapture, il a été estimé qu'environ 4% des jeunes pétrels de Barau sont affectés

chaque année par des échouages dus aux lumières artificielles. Cette méthode a également permis d'estimer la population de Pétrels de Barau à environ 33 000 couples reproducteurs.

Les analyses des séries temporelles ont montré une forte augmentation du nombre d'individus échoués et trouvés pour toutes les espèces, une tendance fortement corrélée à l'intensité de la pollution lumineuse, elle-même corrélée à la densité de la population et donc à sa capacité à trouver des oiseaux. Toutes les espèces ont présenté une augmentation saisonnière des échouages correspondant à leurs périodes d'envol. Les variations interannuelles des échouages de Pétrels de Barau et de Puffins du Pacifique ont été expliquées par les phases de la lune lors des pics d'envol.

variations annuelles du nombre d'échouages pour chaque espèce, et a été utilisée pour prédire les échouages des prochaines décennies. Il a été prédit que jusqu'à 87 000 pétrels pourraient être retrouvés échoués entre 2022 et 2050 si aucune mesure n'est prise pour réduire la pollution lumineuse. Ces résultats et prédictions soulignent l'urgence de renforcer les campagnes de sauvetage et de mettre en place des mesures strictes de réduction de la lumière artificielle.

Papangue : empoisonnement secondaire mais pas que...

Le Papangue est un rapace endémique de l'île de La Réunion. Plusieurs menaces mettent en péril sa population, l'empoisonnement par les rodenticides étant actuellement considéré comme la principale.

Aucune information n'était disponible concernant son exposition à d'autres substances chimiques, notamment les éléments traces métalliques comme le plomb, le mercure et le cadmium. Par ailleurs, le Papangue est encore victime d'actes malveillants de nos jours (tirs, capture etc). Lorsque les tirs ne sont pas mortels, les animaux peuvent porter des projectiles incrustés dans leur corps et ainsi être exposés à des niveaux toxiques de plomb, comme cela a été démontré chez d'autres rapaces.

Des suivis récents réalisés par la SEOR suggèrent une diminution du succès reproducteur de l'espèce au fil du temps. Il est connu que le mercure et le cadmium peuvent altérer la reproduction et perturber le développement des embryons chez les oiseaux.



Cette étude a permis d'élaborer des modèles statistiques pour expliquer les

Une étude a été menée par l'Université de Franche-Comté en collaboration avec la SEOR, avec pour objectif de mesurer les concentrations de métaux dans les tissus de 30 cadavres de Papanges collectées et conservées par le Centre de soins de la SEOR entre 2016 et 2021.

Les concentrations ont été comparées à des valeurs de référence toxicologiques. Globalement, au vu des analyses effectuées sur ces cadavres, le Papange n'a pas été exposé à des niveaux toxiques de plomb ou de cadmium. En revanche, pour le mercure, 53 % des individus présentaient des résidus supérieurs au seuil associé au stress oxydatif, et 13 % avaient des concentrations dans le foie au-delà de celles pouvant altérer la reproduction.

L'étude conclut que l'exposition au mercure pourrait constituer une menace pour la population de Papanges et recommande de déterminer et surveiller l'exposition des stades les plus sensibles, c'est-à-dire les embryons et les oisillons, à ce métal par des méthodes non invasives.

Veille sanitaire

Le Centre de soins a initié, grâce au soutien de l'OFB et de son réseau SAGIR qui traite des mortalités anormales au sein de la faune sauvage, un travail de détection des potentiels problèmes de santé chez les populations de Pétrels et Puffins et de Busards de Maillard à La Réunion.

Pour les Pétrels et Puffins : depuis 2014 plusieurs cas d'oiseaux malades, de tout âge, présentant les mêmes signes cliniques (lésions sur les palmes) à divers stades évoluant rapidement vers la mort ont été pris en charge par le centre de soins.

Face à ces mortalités anormales et inexpliquées, le personnel du Centre a alerté le réseau SAGIR afin d'effectuer des prélèvements pour détecter les potentiels pathogènes présents au niveau des lésions constatées.

Suite aux premiers résultats obtenus grâce aux prélèvements effectués, la cellule SAGIR de l'OFB en collaboration avec le Centre de soins ont entamé des analyses plus poussées pour comprendre cette problématique.

Pour le Busard de Maillard : des autopsies de Papanges réalisées en collaboration entre la cellule SAGIR de l'Office Français de la Biodiversité et la SEOR ont révélé la présence de trématodes dans le foie de ces rapaces. Les trématodes sont des parasites plats appartenant à la classe des vers plats, connus pour infecter divers organes chez les oiseaux, y compris le foie. Leur présence peut entraîner des lésions hépatiques, affectant potentiellement la santé et la survie des Papanges.



Preprints are preliminary reports that have not undergone peer review.
They should not be considered conclusive, used to inform clinical practice,
or referenced by the media as validated information.

Metals in the Réunion harrier - tissue concentrations and meaning for conservation

Cloé Hadjadj
Franche-Comte University: Université de Franche-Comté

Steve Augiron
SEOR - La Réunion

Nadia Crini
Université de Franche-Comté: Université de Franche-Comté

Caroline Amiot
Université de Franche-Comté: Université de Franche-Comté

Vincent Driget
Université de Franche-Comté: Université de Franche-Comté

Julie Tourmetz
SEOR - La Réunion

Samantha Renault
SEOR - La Réunion

Michael Coeurdassier (✉ michael.coeurdassier@univ-fcomte.fr)
Université de Franche-Comté: Université de Franche-Comté

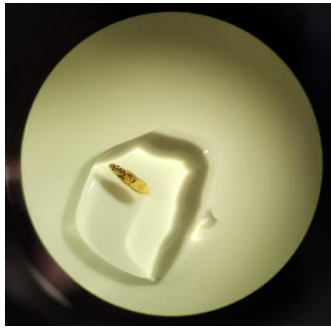
Research Article

Keywords: Circus maillardi, mercury, lead, cadmium, bioaccumulation, island

Posted Date: February 3rd, 2023

DOI: <https://doi.org/10.21203/rs.3.rs-2496136/v1>

License: © ⓘ This work is licensed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License.
[Read Full License](#)



*Photo d'un trématode extrait
du foie d'un Papangue*

Ces découvertes récentes ont souligné l'importance de surveiller les infections parasitaires chez cette espèce endémique afin de mieux comprendre les menaces sanitaires qui pèsent sur elle et de mettre en place des mesures de conservation appropriées.

Sexage

La détermination du sexe des individus récupérés peut permettre de savoir si le sex-ratio des populations est équilibré ou non et de modéliser l'évolution temporelle des populations en intégrant cette valeur aux autres paramètres démographiques.

Il est également possible, grâce à l'analyse de prélèvements sanguins, de déterminer la provenance des animaux.



Sur les quelques pailles-en-queues à brins rouges pris en charge par le Centre de soins, espèce exceptionnellement nicheuse sur l'île, nous avons effectué des

prélèvements sanguins afin de savoir qu'elle serait la zone géographique d'origine de ces individus.

Après analyses par l'Université de La Réunion, il s'avère que les individus sont à priori plus proches de ceux de la colonie de Nosy Be à Madagascar que des colonies d'Europa et Maurice.

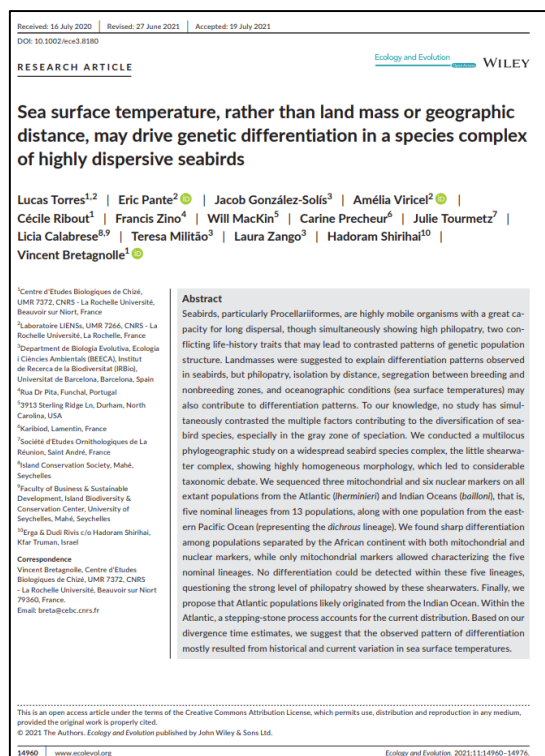
Des analyses plus poussées pourraient être effectuées pour confirmer ou non ces premiers résultats.



Des prélèvements sanguins ont également été effectués sur les 4 espèces de Pétrels et Puffins nicheuses sur l'île.

Les analyses ont été effectuées par l'Université de La Réunion dans le cadre du programme Life+Pétrels (2014-2020).

Pour le Puffin tropical et le Puffin du pacifique, les recherches ont été portées par le CNRS de Chizé.



Baguage

Après leurs convalescences, certaines espèces font l'objet de la pose d'une bague métallique à la patte, dans le cadre d'un programme agréé par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux.



Les premiers résultats ont démontré que le sex-ratio des Puffins tropicaux, des Puffins du Pacifique et des Pétrels de Barau échoués était déséquilibré en faveur des femelles. Par contre, le sex-ratio des pétrels noirs de Bourbon échoués s'avère équilibré.

L'Université de La Réunion a également pu comparer le profil des Pétrels de Barau et Pétrels noir de Bourbon échoués en fonction des résultats obtenus sur des colonies suivies en milieu naturel. Ces premiers résultats peuvent permettre de savoir de quelles colonies proviennent les individus échoués et quels sont les potentiels déplacements de ces jeunes au cours de leur premier envol. Un des buts de cette étude serait de pouvoir modéliser les échouages à venir pour les prochaines années.

Ce marquage est un outil précieux qui permet d'obtenir des résultats à l'échelle individuelle, notamment sur la survie après un passage par un centre de sauvegarde, et à l'échelle populationnelle en intégrant ces données dans les paramètres démographiques des populations d'oiseaux suivis sur notre île.

Le Centre de soins a eu quelques contrôles effectués plusieurs mois, voire plusieurs années, après le relâcher d'oiseaux, qui avaient eu une période plus ou moins prolongée de soins.

Quelques exemples :

*Un pétrel noir de Bourbon échoué en février 2021, sur la commune de Salazie, a de nouveau pris en charge par le Centre de soins en décembre 2024, toujours sur la commune de Salazie.



*Un jeune Pétrel noir de Bourbon recueilli par le Centre de soins en 2015 sur la commune de Saint-Pierre où il avait pu être relâché quelques jours après, et contrôlé dans un terrier artificiel (programme LIFE+PETREL) sur colonie en 2018, incroyable donnée !



*Un puffin tropical échoué le 20 décembre 2001, sur la commune de Sainte-Marie lors de son premier envol, est de nouveau arrivé au Centre de soins le 17 novembre 2018 après avoir percuté un lampadaire sur la commune de Saint-Denis. Cette collision a eu pour conséquence un œil droit gonflé et infecté... « Papy Puff » a pu retrouver l'usage de son œil et a été relâché après 4 mois de soins au centre. A notre connaissance cette donnée correspond probablement à un record de longévité pour cette espèce et démontre que les puffins tropicaux échoués et secourus

peuvent survivre après leur relâcher et renforcer les populations.



*Un pétrel de Barau échoué le 22 avril 2001, sur la commune de Cilaos lors de son premier envol, a été pris en charge en décembre 2018 sur la commune des Avirons. Malheureusement l'oiseau avait de multiples lésions graves à l'aile droite et il a fallu procéder à son euthanasie. Cet oiseau avait 18 ans et nous pouvons affirmer qu'il était un adulte reproducteur de par la présence d'une plaque incubatrice.



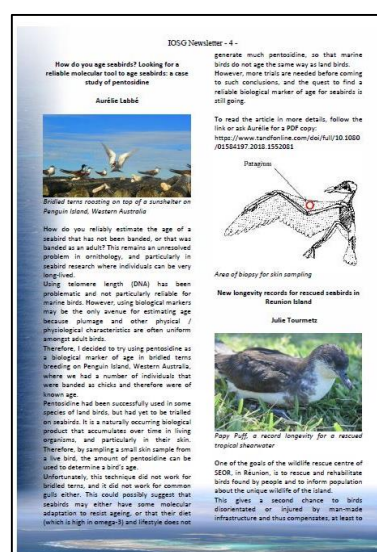
*Le 24 décembre 2018, suite à une collision avec une voiture, un particulier a confié au Centre de soins un Paille-en-queue adulte bagué. Cet oiseau était un poussin d'à peine 1 mois lorsqu'il avait été involontairement déniché par un particulier le 28 juin 2010. Après 2 mois d'élevage au Centre de soins, ce poussin devenu juvénile apte à l'envol avait été

relâché avec sa bague le 27 août 2010. Lors de son second passage, après être resté 1 semaine au Centre de soins où ces blessures superficielles ont été soignées, cet oiseau a été relâché le 1^{er} janvier 2019. Cette donnée démontre pour la première fois que les poussins élevaient par le centre peuvent survivre après leurs relâchers.



Ces quelques exemples parmi d'autres démontrent que les oiseaux secourus et relâchés par le Centre de soins peuvent survivre. Cela contribue à montrer l'importance des actions de sauvetage pour la faune sauvage. Le baguage des oiseaux sauvés peut également fournir des informations précieuses sur leur survie et leur longévité.

Ce sujet a fait l'objet d'un article dans la 6^e Newsletter d'Indian Ocean Seabird Group (IOSG).



Beaucoup d'autres collaborations ont été menées, comme par exemple avec le programme PUIPO dédié à l'étude des Diptères pupipares hémato-phages parasites des oiseaux et des mammifères.



Tous ces partenariats permettent de valoriser les missions du Centre de soins et de souligner son rôle essentiel dans la recherche et la préservation de la Biodiversité.



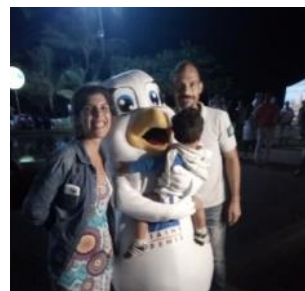
Sensibilisation, Médiation et Communication

Gérer l'accueil de la faune sauvage



Le Centre de soins assure un standard téléphonique 7j/7 et 365 jours par an grâce aux salariées et aux bénévoles assurant entre autre des permanences les weekends et jours fériés.

Grâce à cette organisation, les particuliers ayant trouvé un animal sauvage en détresse peuvent trouver auprès de la SEOR, n'importe quel jour de l'année, une solution pour tenter de sauver l'animal.



Sensibilisation

Au cours de l'année 2024, le Centre de soins a organisé plusieurs événements, tels que des relâchés grand public ou pour les adhérents, et a effectué des animations ou des tenues de stand afin de sensibiliser la population à la protection de la faune sauvage et de son milieu.



Médiation

Les particuliers font régulièrement appel au centre de soins pour des soucis de cohabitation, notamment avec les chauves-souris ou les pigeons, ou suite à un événement anormal de mortalité aviaire.

Avec l'augmentation constante des appels, le personnel du Centre essaye au mieux de répondre aux interrogations de ces particuliers en leur apportant des conseils et informations sur les problématiques qu'ils rencontrent.

Le Centre de soins constate également que des particuliers de métropole prennent contact lorsqu'ils se retrouvent face à un animal en détresse, tant cette action de la SEOR est mise en avant par les moteurs de recherches.

Communication

Le Centre de soins relaye ses missions et actions via des articles de presse ou des reportages télévisés. Au cours de l'année 2024, plusieurs actions de communication ont été effectuées :

Article de presse :

Une vingtaine d'articles est parue au cours de l'année 2024.



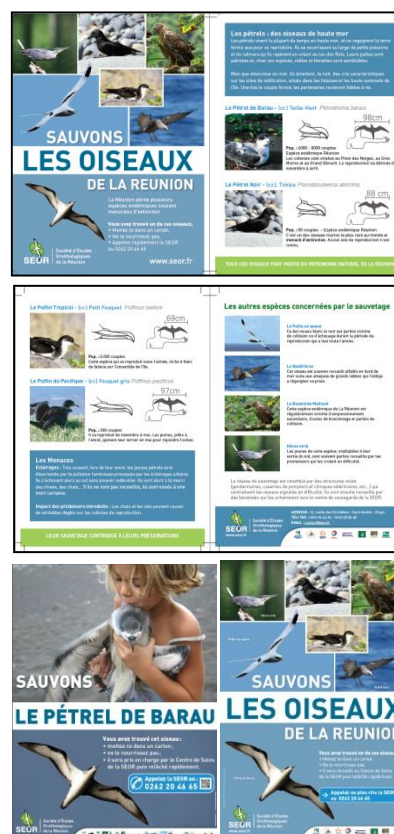
Reportages télévisés et radiophoniques :

Une dizaine de reportages et d'interviews a été réalisée notamment pour l'opération « Nuits sans lumière ».



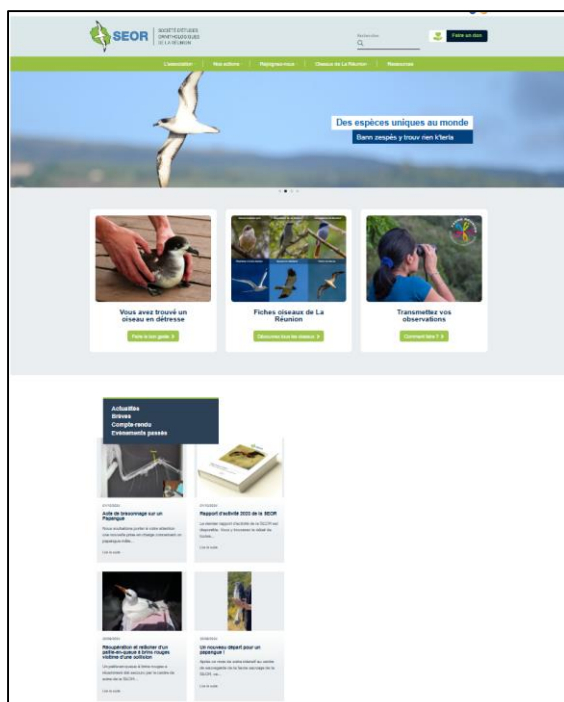
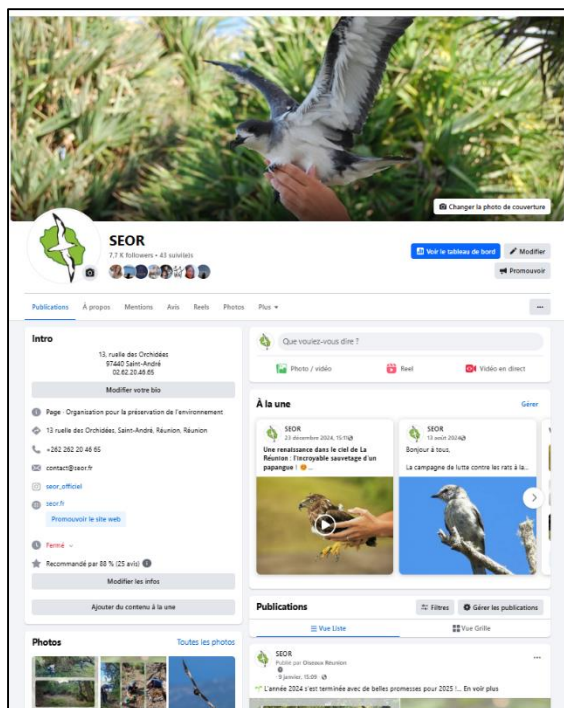
Plaquettes et posters

La SEOR possède plusieurs posters et flyers pour accompagner les animations ou tout événement de sensibilisation du grand public dont certains axés sur le sauvetage des oiseaux sauvages.



Réseaux sociaux et site web

Les salariées du centre assurent une communication régulière sur le site web de la SEOR ainsi que sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram via la page « SEOR » dédiée à tous les pôles d'activités de l'association. Fin 2024, la page Facebook était suivie par plus de 7700 personnes.



Amélioration et Développement des partenariats

Les partenaires privilégiés du centre de soins sont les structures relais (cf. page 9) intégrées au réseau de sauvetage. Tout au long de l'année, le personnel du centre collabore avec ces structures pour optimiser et valoriser le travail effectué ensemble pour la prise en charge d'animaux sauvages trouvés en détresse par les particuliers.

En 2024, deux principales actions de rencontre ont été mises en place appelées : « la tournée des relais ». Cette action vise à rencontrer les agents des diverses structures pour discuter ensemble des forces et faiblesses du réseau dans le but d'améliorer la prise en charge des animaux et leurs accueils temporaires au sein de leurs locaux.



Rencontrer les bénévoles et formations

Pour assurer le bon fonctionnement de l'action de sauvetage, le réseau de sauvetage du centre de soins essentiellement composé de bénévoles doit continuellement être perfectionné. La gestion de ce réseau est faite par l'équipe salariale du Centre de soins.

A travers des opérations de sensibilisation et de formations mises en œuvre au cours de l'année, le centre recrute de nouveaux bénévoles.

En 2024, le Centre de soins a été organisé plusieurs sessions de recrutement dans le but de renforcer le réseau de sauvetage par l'arrivée de nouvelles personnes sur l'ensemble du territoire.





Amélioration des structures du Centre

Tout au long de l'année 2024, plusieurs chantiers ont été organisés afin d'entretenir et de rénover les locaux et les structures extérieures du centre.



L'équipe du centre tient une nouvelle fois à remercier chaleureusement tous les bénévoles, stagiaires et écovolontaires ayant participé à l'entretien et la rénovation des salles et des structures du centre.

Action financée en 2024 par :



Avec le soutien de :

